

Les toutes dernières nouvelles à l'heure du déjeuner

Nos bureaux:
SUDBURY
102 sud,
rue Durham
Tél. G.S. 4-7591
ou O.S. 4-7592

STURGEON FALLS
40, rue Queen
Tél. 1035

Température: BEAU
Max. (aujourd'hui) 22 Min. (cette nuit) 15

LABERGE LUMBER
124, Louis, angle Notre-Dame,
Sudbury, Ont.
Tél. O.S. 5-8331

STATIONNEMENT GRATUIT

Le numéro: 10 cents

48e année — No 25

OTTAWA, LUNDI, 1er FEVRIER 1960

Une avalanche de télégrammes envoyés à Ottawa

ELLIOT LAKE (DNC) — Des centaines de télégrammes ont quitté Elliot Lake pendant les deux derniers jours en direction du premier ministre Diefenbaker et du cabinet fédéral, sollicitant le renversement de la décision d'établir le deuxième centre de recherches

On voulait en voir plus à cette exposition

ELLIOT LAKE (DNC) — L'exposition de l'énergie nucléaire organisée récemment à Toronto par le centre de recherches nucléaires de Chalk River a démenagé pour deux jours à Elliot Lake, à la demande de l'Institut des mines et métallurgie, section de l'Algonia.

A cette exposition figuraient des tableaux techniques illustrant les activités du centre de Chalk River et de la future centrale nucléaire à Desjardins, ainsi que de l'industrie minière de l'uranium.

Des techniciens de Chalk River présentaient des échantillons, des barres d'uranium utilisées dans les piles atomiques canadiennes et un compteur Geiger que beaucoup de spectateurs s'empressèrent de faire fonctionner. Il y avait aussi des maquettes, modèles réduits de différentes installations de Chalk River et les bombes radio-cobalt pour le traitement de certaines maladies.

Il faut regretter que cette exposition était statique. Quelques expériences auraient intéressé les visiteurs, si on peut en juger par l'intérêt suscité par une chambre de Wilson, ou le parcours des rayons radio-actifs produisant un trait de fumée. Domage que c'était la seule expérience de l'exposition, mais la visite en valait la peine.

On voudrait enseigner le français à Elliot Lake

ELLIOT LAKE (DNC) — Le projet d'enseigner la conversation française dans les écoles publiques d'Elliot Lake a été discuté lors d'une assemblée d'école, mardi dernier.

Wallace Wilke, directeur principal, suggéra au conseil que le ministère de l'Éducation approuve cet enseignement avant qu'aucune démarche soit faite en ce sens.

Il ajouta: "Il est difficile de trouver des professeurs pour enseigner le français." A Montréal, dans les écoles protestantes, une certaine difficulté a été rencontrée à ce sujet. Il ajouta que le français de conversation a été un cours très populaire à Kapuskasing.

Une résolution a été adoptée pour que le ministère de l'Éducation approuve l'enseignement du français de conversation dans les écoles publiques dès les premières années, à Elliot Lake, en automne 1960.

Canalisation de la rivière Ottawa

Le nord de l'Ontario est fort intéressé

NORTH BAY (De notre envoyé) — Les commentaires faits en la Chambre des communes, la semaine dernière, par M. Paul Martineau, secrétaire du premier ministre Diefenbaker et député de Pontiac-Témiscamingue, favorisant un projet de canalisation de la rivière Ottawa, intéressent fortement les habitants de la région de l'ouest du Québec, ainsi que le nord-est de l'Ontario. L'exposé de M. Martineau a suscité un renouveau d'intérêt dans ce projet qui est depuis longtemps étudié par les divers organismes du Nord Ontario.

En effet, M. Martineau déclarait en Chambre que ce projet ferait de la ville d'Ottawa un port océanique et aiderait au développement de son comté de Pontiac-Témiscamingue, ainsi que les régions longeant le lac Nipissing. On prévoit aussi la canalisation de la Rivière des Français jusqu'à la baie Georgienne.

"Non seulement la cité d'Ottawa en serait bénéficiaire, mais toute la vaste région qui est située au nord-ouest et à l'est d'Ottawa, et lorsque je parle de cette région, je veux dire toute l'étendue nord-ouest de

nucléaires à Whiteshell au Manitoba. C'est la Chambre de commerce d'Elliot Lake, lors d'une assemblée d'urgence, mercredi dernier, qui a déclenché cette avalanche de télégrammes, en faisant appel aux présidents de toutes les associations de la ville, afin que ces dernières fassent pression auprès des membres d'envoyer un télégramme personnel.

Un comité spécial a été formé de bonne heure mercredi matin sur un avis de trente minutes. Les représentants de tous les organismes et des établissements d'affaires de la région, prévenus par téléphone, ont quitté leur travail pour rejoindre l'assemblée en toute hâte.

Des télégrammes provenant de tous les organismes, tels que le club Richelieu, la Société Saint-Jean-Baptiste, la Caisse populaire Ste-Marie etc. sont déjà rendus à Ottawa.

Le nouveau comité qui est reconnu sous le nom de "Comité de coordination d'urgence d'Elliot Lake", a été formé, avec Bob Hart comme président et Chic Shave comme secrétaire.

M. Jack Gauthier, a suggéré qu'un autre essai soit fait, en envoyant une petite délégation rencontrer le premier ministre et le comité de l'uranium. "Nous avons pour la première fois, l'occasion d'essayer de renverser une décision fédérale", a déclaré Bob Hart.

Des télégrammes ont été envoyés par les citoyens de la ville, tous les organismes sociaux, les employés de différentes compagnies de la région incluant les employés du bureau de télégraphie qui ont accepté de faire du temps supplémentaire pour cette cause alors qu'ils étaient inondés d'appel.

"Nous avons besoin du support de chaque personne de réputation à Elliot Lake", déclarait le secrétaire de la Chambre de commerce, et d'ajouter Bob Hart: "Il est préférable que les télégrammes soient envoyés par des organismes et groupements forts."

Sudbury annule

Par Marcel FORTIN

Le vétéran Rêchal Chèvrefils, ancienne étoile des Bruins de Boston de la Ligue nationale de hockey, a compté à 19.04 de la troisième période, alors que le gardien de buts Gerry McNamara était retiré des filets pour permettre aux Wolves de Sudbury d'annuler 6-6 avec les Canadiens de Hull-Ottawa. Cette

joute régulière de la Ligue professionnelle de l'est, disputée à vive allure du début à la fin, a été présentée devant 4.845 personnes. C'était la deuxième plus grande foule à assister à une joute de hockey à l'aréna de Hull, depuis sa fondation. La lutte a été serrée, les deux clubs ont bataillé avec acharnement. Le compte était égal 2-2 à la fin de la première période et 4-3 pour le Sudbury après les deux premiers quarts.

Les Wolves en étaient à leur troisième partie en autant de jours. J.-C. Tremblay, en plus d'afficher une solide tenue défensive, a compté deux buts pour les Canadiens. Bobby Rousseau, Yves Locas, Billy Carter et Guies Tremblay ont été les autres compteurs du Canadien. En plus de Chèvrefils, Gene Ubriaco, Walter Boyer, Tom McCarthy, Cummy Burton et Tom Sleaver ont compté pour les visiteurs.

Encore une fois, l'instructeur Sam Pollock alignait trois joueurs de calibre junior, soit Bob Rousseau, André Drolet et Jacques Lapierre. Tous se sont très bien acquittés de leur tâche.

Première période — A la fin de la première période, les Wolves de Sudbury et les Canadiens de Hull-Ottawa, étaient sur un pied d'égalité 2-2. Les Canadiens ont été les premiers à compter lorsque Bobby Rousseau, emprunté du Canadien junior de Brockville, a fait dévier un lancer de Gilles Tremblay derrière Gerry McNamara. Ce but a été compté à 5.20, alors que Gerry Odrowski et McCarthy de Sudbury étaient au catchet. Deux minutes plus tard, les Wolves ont nivelé les chances quand Gene Ubriaco compta avec l'aide de Sleaver et d'Odrowski.

Yves Locas enlevant le disque à Odrowski a redonné l'avance aux Canadiens en déjouant McNamara, à l'aide d'un lancer de 10 pieds. Moins de quatre minutes avant la fin de la période, Walter Boyer a compté pour le Sudbury, après avoir accepté des passes de Ubriaco et Roche.

Charley Hodge, dans les filets des Canadiens, et McNamara dans les buts des Wolves, se sont surpassés à plusieurs occasions dans cette période.

Deuxième période — Les joueurs des deux clubs ont continué de présenter du jeu enlevant. Les Wolves se sont montrés plus opportunistes et ont compté deux buts contre un pour les Canadiens. Ils ont saisi une avance de 4-3 à la fin de la deuxième période.

Cette période a été arrêtée à 18.46, quand l'arbitre Balton McCarthy a été blessé à une jambe. Il a été décidé que l'autre minute à jouer serait jouée dans la troisième période.

Encore une fois, les deux gardiens de buts, McNamara et Hodge, ont affiché de spectaculaires tenues. McNamara a enlevé des buts certains à John Annable et une fois à Gilles Tremblay. Hodge a excellé sur deux lancers consécutifs de Sleaver.

Tom McCarthy a compté à 2.16 de la période pour donner une avance de 3-2 aux visiteurs. Les Canadiens ont profité de l'avantage numérique de deux joueurs pour égaliser les chances sur un lancer volé de la ligne bleue. Mais une punition à Jean Gauthier a permis aux Wolves de prendre une avance de 4-3, lorsque Cummy Burton a compté avec l'aide de Jimmy Moore, après une mise au jeu près des buts des Canadiens. L'assistance a été annoncée à 4.845 personnes.

Troisième période — Les Canadiens ont dominé pendant presque toute cette période et ont compté trois buts contre deux pour le Sudbury. Cependant un but de Rêchal Chèvrefils (Suite à la page 6, col. 3)



L'EXEMPLE D'UN CHEF — Le R.P. Emile Bouvier, s.j., recteur de l'Université de Sudbury, a voulu, lui aussi, offrir sa contribution à la clinique de sang de la Croix-Rouge. "Il faut qu'un chef donne l'exemple", commenta le recteur pendant que la garde-malade introduisait l'aiguille dans le bras pour en extraire une bouteille de sang. Plus de 75 étudiants ont donné de leur sang à cette clinique annuelle organisée par l'AGEUS (l'Association générale des étudiants de l'Université de Sudbury). Nous voyons, de gauche à droite: le R.P. Emile Bouvier, s.j., (étendu sur le lit), M. Roger Houde, organisateur de la clinique, et Mme B. Odkins, du corps féminin de la Croix-Rouge de Sudbury. (Photo Laurier Trahan)

Une expérience unique dans toute la province

CAPRÉOL (De notre envoyé)

Une Commission d'urbanisme conjointe, différente de toute autre existant dans la province d'Ontario, sera probablement formée d'ici un mois, parmi les huit municipalités des vallées de Chelmsford et Blezard.

La nouvelle Commission régionale d'urbanisme sera unique de deux manières: elle sera, premièrement, la plus grosse de la province; en second lieu, elle sera associée d'une certaine manière à l'Association municipale des vallées de Chelmsford et Blezard.

Le projet a été étudié attentivement à la réunion qui se tenait vendredi soir à Caprèol entre l'Association municipale des vallées et John Pearson, représentant de la section d'urbanisme communautaire du ministère ontarien de l'Urbanisme et du Développement.

C'est l'autonomie dernier que l'Association voulait une résolution demandant au ministère d'Urbanisme d'établir une zone d'urbanisme dans les vallées. On désire en somme désigner précisément la région qui doit être incorporée.

La semaine dernière, M. Pearson rencontrait Tyne Caston, président de l'Association pour discuter de la question. Vendredi soir, M. Pearson a conféré avec le maire Harold Prescott, de Caprèol. C'est après ces deux rencontres que M. Pearson suggéra à l'Association réunie que toutes les huit municipalités s'unissent en une seule commission régionale d'urbanisme, puisque leurs problèmes d'urbanisme sont à peu près les mêmes.

Voici la façon dont la Commission sera formée. Chacune des huit municipalités sera invitée par le ministère d'Urbanisme à soumettre une résolution au ministre démontrant son intention et son acceptation de se joindre à la Commission d'urbanisme. En dedans d'une semaine de la réception de toutes les résolutions, le ministre déclarera officiellement la zone d'urbanisme.

Ce sera ensuite à chacune des municipalités membres de se nommer un représentant à la Commission. M. Pearson a également suggéré que chaque municipalité qui le jugerait nécessaire, établisse sa propre commission locale d'urbanisme. Quelques municipalités, tel que Chelmsford et les cantons Ray-side et Balfour, ont déjà leurs propres commissions locales. Caprèol a déjà fait sa demande pour la sienne.

M. Pearson a tenu à bien souligner que la Commission d'urbanisme projetée n'aura aucun pouvoir définitif, mais qu'elle fonctionnera seulement à titre de conseil. Il a assuré l'Assemblée.

Enfant blessé

LA FORCE (DNC) — Le jeune Jean-Yves Gauthier, enfant de M. et Mme. Théo, Gauthier, a subi une double fracture du coude alors qu'il jouait avec un groupe de camarades dans le grand de M. Placide Leblanc.

Il fit une chute en jouant avec les câbles de grande fourche, tombant d'une hauteur de 15 pieds. L'enfant fut conduit à l'hôpital de Rouyn où il est sous les soins du Dr Pailement.

Encore une fois, les deux gardiens de buts, McNamara et Hodge, ont affiché de spectaculaires tenues. McNamara a enlevé des buts certains à John Annable et une fois à Gilles Tremblay. Hodge a excellé sur deux lancers consécutifs de Sleaver.

Tom McCarthy a compté à 2.16 de la période pour donner une avance de 3-2 aux visiteurs. Les Canadiens ont profité de l'avantage numérique de deux joueurs pour égaliser les chances sur un lancer volé de la ligne bleue. Mais une punition à Jean Gauthier a permis aux Wolves de prendre une avance de 4-3, lorsque Cummy Burton a compté avec l'aide de Jimmy Moore, après une mise au jeu près des buts des Canadiens. L'assistance a été annoncée à 4.845 personnes.

Troisième période — Les Canadiens ont dominé pendant presque toute cette période et ont compté trois buts contre deux pour le Sudbury. Cependant un but de Rêchal Chèvrefils (Suite à la page 6, col. 3)

Espoir d'avoir un centre à Elliot Lake

ELLIOT LAKE — M. Jack Gauthier, ex-président de la Chambre de commerce d'Elliot Lake, apprendait par le président des mines et raffineries de l'Eldorado qu'Elliot Lake pourrait devenir un centre de recherches pour l'uranium.

M. W.M. Gilchrist lui disait qu'Elliot Lake est plus ou moins le centre de l'uranium au Canada. Il faudrait faire en sorte qu'il devienne un centre de recherches.

M. J. Gauthier déclara que l'insuffisance du chemin de fer peut être remplacé par les camions; que plusieurs centaines de milliers de dollars sont dépensés à Elliot Lake pour la construction d'édifices commerciaux, des rues de la ville et de la route 108 et que de nouveau il faudrait dépenser les mêmes sommes pour le développement de Whiteshell au Manitoba, pour le centre de recherches nucléaires.

Elliot Lake se sentirait dupé si elle n'est pas choisie comme site du plan. Nous avions la semaine dernière, de dire M. Gauthier, des suggestions, des conférences, des promesses. Maintenant nous apprenons que le ministre Gordon Churchill ne s'est même pas donné la peine de se présenter à la conférence. "Il n'est peut-être pas intéressé à nos problèmes", a-t-il ajouté.

Achat d'un terrain pour un aréna à Sturgeon Falls

STURGEON FALLS — Les organisateurs du projet d'achat d'un terrain pour un aréna à Sturgeon Falls déclaraient durant la fin de semaine que la commission du centre communautaire a approuvé leur demande pour convertir les fonds déjà accumulés pour un aréna, à la vue de l'achat de ce terrain.

En effet, c'est à la réunion de cette commission tenue vendredi soir que M. Rodolphe Blais présenta un rapport sur les démarches prises ayant trait à l'achat de ce terrain. Il expliqua que sept contribuables intéressés dans cet achat ont bien voulu signer un billet pour la valeur des deux lots, à la banque. Il fit voir ensuite qu'environ la moitié de la somme totale, soit \$1.700, a déjà été contribué par des individus. Il souligna ensuite que, à la suite de démarches déjà faites, on avait accumulé une somme d'environ \$1.800, ce qui comprend la différence en vue de remettre le billet signé par les sept contribuables intéressés.

Il fut souligné que la commission du centre communautaire avait nommé trois commissaires en charge de ces agents laissés à la banque. Ainsi, il faut maintenant que ces trois commissaires signent le transfert des agents afin qu'on puisse appliquer la somme au compte du terrain. On croit cependant que ceci sera fait durant le cours de la semaine.

Les deux portions de terrain déjà achetées, grâce à l'esprit civique des hommes qui signèrent le billet, sont voisines.

La résolution a été votée à l'unanimité.

Il a été inscrit dans une résolution votée par l'association à sa réunion vendredi soir, que la base l'ARC sur la ligne d'avertissement Pine Tree (Pine Tree Radar Warning Line), n'est pas située dans le canton Falconbridge, mais plutôt dans celui de Caprèol.

La résolution a été votée à l'unanimité.

La résolution a été votée à l'unanimité.

La résolution a été votée à l'unanimité.

La résolution a été votée à l'unanimité.



PAIEMENT DE TAXES — La compagnie Abitibi Power and Paper Ltd. a récemment payé d'avance ses taxes de 1960 à la ville de Sturgeon Falls. A cette occasion, le maire Leblanc a souligné les bonnes relations qui existent entre cette compagnie et la municipalité, alors que le gérant, M. Heslop, s'est montré heureux de contribuer à la bonne administration de la ville. On reconnaît, de gauche à droite: M. R. L. Aubry, greffier de la ville, M. Gustave Leblanc, maire, M. Paul Allaire, percepteur des taxes, M. Elliot Heslop, gérant de la compagnie à Sturgeon Falls, et M. Hervé Régimbal, comptable en chef de la compagnie. (Photo Marc Quémener)

VOIR AUTRES NOUVELLES DU NORD EN PAGES 3, 6 et 9

L'AJFO de Field

FIELD (DNC) — Une réunion de l'AJFO a eu lieu lundi 25 janvier à l'école St-Joseph de Field.

L'assemblée débuta par la prière récitée par le président Michel Brun. Un rapport de la réunion précédente fut lu par Vivian Deschamps qui remplaça le secrétaire sortant Roger Gervais. Il y eut ensuite l'élection d'un nouveau secrétaire. Il y eut deux nominations: Jacqueline Giroux, de River Valley, et Madeleine Murphy. Cette dernière accepta la charge.

Ensuite il y eut la lecture de la chronique littéraire du Chânon de décembre, "Le petit chapeau" d'Alphonse Daudet, par Denise Quenneville. Roger Gervais posa quelques questions instructives et intéressantes. Suivit une autre lecture par Rita Desjardins; sujet: Adam Dollard des Ormeaux, figure de la résistance canadienne-française. M. Paquet nous fit remarquer la ressemblance des combats toujours constants entre l'époque de Dollard et notre temps.

Pratique des jeunes cadets à Blind River

BLIND RIVER (DNC) — Jeudi soir, à 8 heures, les cadets du Corps de l'aviation royale canadienne se sont rendus au nombre de 22 à leur pratique de hockey à l'Aréna Memorial, sous la direction de l'instructeur W.E. Leclair.

M. Leclair nous informe du progrès des membres de son équipe qui a été formée depuis quelques semaines seulement. Le but principal de l'équipe est de rencontrer dans des joutes d'entraînement les membres des corps de cadets de Falconbridge, Ont., North Bay, et Sault-Sainte-Marie, Ont.

Le directeur des sports du corps 696 des cadets de l'aviation, M. W.E. Leclair, est assisté de l'instructeur G.R. Saurmur, de Blind River.

Réunion fort instructive de l'API de Temiskaming

TEMISKAMING (DNC) — L'Association des parents et instituteurs a repris ses activités avec une présence de 75 personnes.

M. M. Beaudoin, président, fit part à l'assemblée de la section anglaise avait refusé la collaboration au nouveau journal paroissial "L'Echo" et qu'elle devait reconnaître sa décision vu que la section française avait accepté unanimement, l'exécutive devra décider comme lui en donne droit la constitution.

Le tirage d'une automobile Ford 1960, organisée par la fédération des API de langue française de l'Ontario, a rapporté à la section locale des recettes de \$187.86. M. Denis Lohelle, de Lepage, Ont., fut l'heureux gagnant.

Le comité du programme a fait rapport de son travail. Trois conférenciers traitèrent à l'assemblée de janvier des loisirs, des films et des lectures; en février un conférencier invité sera au programme. Un film religieux sera présenté en avril pendant la semaine sainte et une discussion avant pour thème "Famille, cellule de la société" fera appel à tous les membres.

La section anglaise a payé sa cotisation de \$3.40 à la fédération et Pembroke et la section française a voté \$36 pour la fédération française d'Ottawa.

Le comité de recrutement a demandé à la commission scolaire la permission de réaliser son travail par l'entremise des élèves.

Mme Léo Landriault présenta une magnifique conférence sur les loisirs. Elle souligna l'importance des parents qui se demandent souvent où sont leurs enfants et avec qui sont-ils? La nécessité des loisirs n'a plus besoin d'être démontrée, dit-elle, et leur valeur de formation peut être grande si l'on s'en soucie. Les enfants de Temiskaming sont chanceux et privilégiés, poursuit-elle. Un directeur des sports de notre fédération, un programme bien tracé, un aréna, un curling, un magnifique champ de balle, un tremplin pour le ski, des terrains de jeux avec montgolfiers et piscine, des cours de

moderne, Guy Berthelot lu le paragraphe intéressant sur "Jeunesse relève le défi", ce qui fit réfléchir plusieurs de nos membres. Le président prit les paroles de Pierre Gravelle, président du comité des loisirs d'un cercle d'Ottawa, en nous rappelant: "Il suffit que nous voulions, nous serons la tête dirigeante de notre société canadienne-française. Après l'intermission le trésorier Wilfrid Ménard présenta quelques factures qui furent acceptées aussitôt. Il y eut ensuite la lecture de l'évangile et des questions posées par Roger Gervais. Appel des membres: 18. Il fut suggéré par Guy Berthelot de demander l'explication de l'absence dans le prochain chânon. L'assemblée fut clôturée par un mot du conseiller laïque M. Rosario Paquet en l'absence de l'aumônier, la prière et le chant national O Canada.

Badminton
Dimanche le 24 juin, un groupe du club de badminton de Field se rendait à la paroisse St-Augustin de Garçon pour un tournoi. Ils étaient les invités du R.P. Boyer, curé de la paroisse et ancien vice-président de Field. Douze parties furent jouées, 4 parties doubles de filles, 4 parties doubles de garçons et 4 parties mixtes. Le compte final fut 9 à 3 pour les joueurs de Field. Un délicieux souper aux fèves fut servi aux joueurs des deux équipes. Le tout fut très apprécié.

La Rambler à Laverlochère

LAVERLOCHÈRE (DNC) — Dimanche après-midi, le 24 janvier, un grand nombre de personnes de la paroisse et des environs sont venus admirer la nouvelle Rambler 60 à la Jean Station Service. Les gens intéressés à l'achat d'une nouvelle voiture ont pu examiner la Rambler sous tous ses aspects, et même constater son bon fonctionnement en faisant une randonnée de quelques milles. M. Jean-Claude Brousseau, propriétaire de la Jean Station Service, deviendra dans un avenir rapproché agent pour la vente des voitures Rambler.

Les chiens et les chats à Elliot Lake

ELLIOT LAKE (DNC) — Chiens et chats ont donné l'occasion, en fin de semaine, à la police et aux autorités de l'Unité sanitaire de participer à une partie de chasse.

Clement Desrosiers, 14 ans, du 33, chemin Milliken, a été mordu au bras par un chien bicolore sur le chemin Short, dimanche après-midi. Il a été soigné par le Dr Paul Smith.

Deux frères, Jimmie et Ronnie Jensen, âgés de 5 et 2 ans, Jean-Pierre Trépanier, 3 ans, des appartements Rio-Tinto, ont été griffés et mordus par un chat errant. Le petit Ronnie Jensen, a été conduit à l'hôpital St-Joseph où, une injection contre le tétanos lui a été faite par le Dr Réginald Smith.

Le chat a été blessé, déclare Frank Wright, inspecteur de l'Unité sanitaire, et actuellement il est sous observation. Il sera enfermé pour une période de dix jours, pour que l'on puisse déterminer s'il est atteint de la rage.

Durant l'enquête qui a suivi l'incident, Wright a découvert qu'un chat appartenant à Mme M. Guinet, des appartements Rio-Tinto, avait été tué par ses propriétaires après une courte maladie. "L'animal donnait des signes de la rage, il avait une abondante salive", déclare Mme Guinet. Le chat a été porté au dépôt. Durant toute la fin de semaine, on a cherché l'animal qui n'a pas été retrouvé.

A la question qu'on lui posait, Wright répondit qu'il ne voyait pas l'utilité d'installer une clinique contre la rage, vu qu'aucun cas n'avait été signalé dans la région. Il ajouta que, malgré la découverte de cas suspects, les tests de laboratoire ont été négatifs.

Augmentations retardées

Le gouvernement canadien donne un très mauvais exemple aux autres employeurs au Canada, déclare-t-il vendredi à la Chambre, M. Paul Tardif, nouveau député de Russell, qui reprochait au régime actuel de "retarder" les augmentations de salaires aux employés civils.

M. Tardif, qui prononçait à la Chambre son premier discours comme député, au cours du débat sur le discours du Trône, a connu un succès remarquable auprès de ses confrères libéraux et même les députés de la CCF. Les banquets ministériels étaient plutôt vides, mais l'opposition tenait à surveiller les débats parlementaires du nouveau député qui, grâce à son sens de l'humour, a soulevé énormément d'hilarité et de belle humeur, à part des applaudissements répétés dans son coin de l'opposition.

Bien entendu que l'élection de Russell, l'automne dernier, a pris pas mal de part dans les discours à demi-humoristique de M. Tardif, mais il a pris soin de ne pas oublier une fraction fort importante de son électorat: les employés civils.

La solution qui confronte les employés civils est chose remarquable par son absence dans les discours du Trône, dit M. Tardif, qui reproche encore à M. Diefenbaker de négliger totalement l'importance des relations entre employeur et employés. "Le gouvernement actuel a complètement passé outre à ses responsabilités en autant que le Service civil est concerné."

Le nouveau député de Russell ajoute que l'opposition n'a pas pu prendre connaissance d'un rapport de la Commission du service civil au gouvernement, recommandant des augmentations de salaires générales. M. Tardif trouve que c'est un manque de courtoisie de la part du gouvernement de ne pas donner d'information d'une façon raisonnable aux requêtes raisonnables des fonctionnaires en vue de l'ajustement de leurs salaires qui sont inférieurs à ceux de l'industrie privée.

M. Tardif ajoute qu'un grand nombre de fonctionnaires sont offensés de ces retards du gouvernement à leur donner une réponse et même à justifier ce retard. Les fonctionnaires sont également frustrés du refus du gouvernement de produire le rapport de la commission, gardé secret jusqu'à présent.

M. Tardif opine que la décision du gouvernement d'établir une commission d'enquête, que Hoover, ne servira qu'à créer une atmosphère de crainte chez les employés civils.

M. Tardif reproche au premier ministre, touchant le discours du Trône, de n'avoir pas dit un mot sur la politique touchant le problème de la Commission de la capitale nationale, en vue

LE DROIT

OTTAWA, LUNDI, 1er FEVRIER 1960

Page 3



ENQUÊTE SUR LA VIE FAMILIALE — M. Jim Kampouris, au centre, a été un conférencier fort apprécié au souper hebdomadaire du club Richelieu de Sudbury, à l'hôtel Nickle Range, jeudi soir. Il est co-directeur avec l'abbé John Shea, du comité diocésain de l'enquête scientifique sur la vie familiale, dans le diocèse de Sault-Sainte-Marie. L'enquête fut un succès, les résultats révélateurs et les remèdes sont déjà à l'étude. A sa gauche, M. René Peland, président du club, et à droite, M. Maurice Régimbal, qui remercia le conférencier. (Photo Léo Cousineau)

Un mauvais exemple aux autres employeurs

Par Géraud MORIN

d'assurer l'accélération du développement d'Ottawa comme capitale.

M. Tardif se plaint des silences de M. Diefenbaker sur l'attitude du gouvernement touchant le prix payé par le gouvernement fédéral pour l'expropriation des terres dans la zone de verdure. M. Tardif dit que le prix payé par le gouvernement est inférieur à celui offert par l'entreprise privée pour les terres adjacentes à cette zone de verdure.

Le nouveau député de Russell regrette encore que le premier ministre n'ait encore fait aucune mention des intentions fédérales de participation précise à la construction du pont entre Ottawa et Hull, en relation avec la ville d'Ottawa. On sait que les villes de Hull et d'Ottawa sont prêtes à la coopération pour la construction du futur pont, comme d'ailleurs le fédéral et le gouvernement d'Ontario, en principe, mais on attendait la bonne volonté du Québec. M. Tardif rappelle que le premier ministre Barrette s'est dit prêt à collaborer, mais que l'initiative devait venir d'Ottawa. M. Diefenbaker, on se souvient, comme notre journal l'a publié la semaine dernière, va communiquer avec M. Barrette.

M. Tardif a causé beaucoup d'hilarité chez les libéraux, à la fin de son discours, en rappelant des épisodes de l'élection de Russell, où, dit-il, il y avait assez de ministres conservateurs pour établir un quorum et tenir une réunion du cabinet. Il dit avoir été honoré et charmé de la présence de tant de ministres et de ministères dans son comité, ce qui a apparemment augmenté sa majorité alors que, dit-il, on voulait faire dans Russell une petite élection générale.

M. Tardif s'est dit aussi bien amusé de voir dans son comité ontarien une délégation telle que l'Union nationale du Québec venue pour dire aux Ontariens de Russell comment voter à une élection fédérale.

M. Tardif est très fier du fait que la majorité dernière de son parti a élu J.-Q. Gouin, qui était d'un peu plus de 2,000, a été portée, en élection partielle, aux environs de 7,000 voix. On se souvient que des gros canons comme MM. Pearson, Paul Martin, J.W. Pickersgill, George McIlraith, Alexis Caron et quelques autres comme M. Azellus Denis, ont porté main-forte à M. Tardif dans son élection. Le jeune député venait de dire que l'Union nationale avait inondé son comité de visiteurs députés et de conservateurs fédéraux venant du Québec.

Avec le sens de l'humour que l'on connaît à M. Tardif, ce dernier a dit que cette invasion lui avait donné un sens de l'importance de l'élection.

Et parce qu'il est toujours facile à un vainqueur de faire de l'humour sans blesser, M. Tardif s'est amusé de ce mot de passe qui a circulé dans Russell au cours de son élection: "Donnez à Diefenbaker un vote de confiance", et "Rendez-le plus heureux". M. Tardif dit que l'on voulait simplement ajouter au gouvernement trop fort un autre député qui n'aurait pas la chance de parler, parce que les ministères sont déjà trop nombreux. M. Tardif dit qu'il ne veut pas être un député de siège arrière et silencieux.

A la blague, M. Tardif remercie les députés de l'opposition "qui ont contribué à nos succès dans l'élection partielle de Russell".

Bonhomme hiver à Azilda

AZILDA (DNC) — Le village d'Azilda, situé à mi-chemin entre le carnaval de Québec et le Stampede de Calgary, sera l'hôte extraordinaire du bonhomme Hiver les 26, 27 et 28 février prochains.

La société St-Jean-Baptiste d'Azilda annonce qu'elle célébrera la saison hivernale d'une façon grandiose.

La société St-Jean-Baptiste a choisi comme organisateur de la fête, M. Oscar Dégare, son président actuel.

Depuis 1951, Azilda est connue d'un bout à l'autre du pays par la renommée de ses courses de chiens et de son champion local, M. Tony Landry, éleveur de chiens bichons de race. On lance un défi national à tous les maîtres de chiens de course.

On ne peut célébrer un carnaval d'une telle envergure sans beauté. Dès la deuxième journée, on proclamera reine du festival, la gagnante du concours de popularité auquel participent les duchesses, candidates de toutes les organisations de la vallée de Chalmersford et Bizard. On lance des invitations cordiales en même temps à toutes les municipalités environnantes, de Sturgeon Falls à Massey, pour envoyer leurs représentants.

Durant les trois jours de fêtes, on organisera une course en raquettes, une danse masquée, une danse de bon vieux temps, une partie de hockey, une partie de ballon-bai, du patinage de fantasia, une parade-carnaval avec le bonhomme Hiver, et finalement, mais non pas le moindre, un concours de châteaux de glace. On enjoint tous les citoyens d'Azilda à construire ces décorations d'hiver afin de participer à la réceptions des nonnes.

Un grand banquet, le dimanche soir, clôturera la fête, durant lequel on présentera des trophées aux vainqueurs des différents événements du carnaval.

On a déjà établi les quartiers généraux du festival au sous-sol du centre d'achat Gauthier d'Azilda.

Plusieurs membres de la St-Jean-Baptiste ont promis de commencer à bâtir des châteaux de glace immédiatement.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages de "L'Édition du Nord" du "Droit".

Elue présidente des femmes libérales de Temiscamingue

VILLE-MARIE (DNC) — Lundi soir dernier, en la salle paroissiale de Laverlochère un groupe de femmes formaient l'Association libérale du comté de Temiscamingue, imitant en cela les hommes libéraux groupés en une association dont le président est M. Paul-Emile Bellehumeur, marchand-général de Lorrainville.

Mlle Alice Frizon, de Shawinigan, présidente de l'Association libérale provinciale, section féminine, ainsi que Mme Simon Sylvestre, de La Sarre, présidente de l'Association libérale du comté d'Abitibi-Ouest étaient présentes à cette assemblée de formation d'un exécutif féminin au Temiscamingue.

A été élue présidente: Mme Jacques Fleury, de Ville-Marie; Mme Gérard Poltras, de St-Eugène-de-Guigues a été élue 1ère vice-présidente, tandis que Mme Tom Lefebvre, de Temiscamingue-Sud a été élue 2e vice-présidente. Les postes de secrétaire, de trésorière et de directrices seront formés plus tard.

Présentement, il existe une association libérale de comté, dite l'Association libérale du comté de Temiscamingue. Et dans chacune des paroisses du comté, il existe des associations locales. Et voilà qu'on vient de former l'Association libérale féminine du comté de Temiscamingue. Rappelons que le candidat libéral officiel, en vue des prochaines élections provinciales, le dentiste Gilbert Théberge, de Temiscamingue-Sud a été choisi lors d'une convention tenue à Lorrainville, le 14 juin dernier. Il aura à faire face au député sortant de charge, M. André Larouche, élu à l'élection générale de 1956.

La prévention des incendies à Ville-Marie

VILLE-MARIE (DNC) — Dernièrement à la suggestion du chef-pompier, J.-Henri Girard, le département des incendies de Ville-Marie organisait la visite de chaque maison et établissement commercial dans le but de voir à la prévention des incendies. Il s'agit d'une mesure préventive consistant à tracer le plan des logis visités par les pompiers volontaires de Ville-Marie.

Cette suggestion du chef a été accueillie avec joie, car elle démontre le souci de nos pompiers qui travaillent sans relâche pour promouvoir les idées préventives contre le feu. Chacun des pompiers volontaires passera dans chacune des maisons, et ils traceront un plan détaillé de la cave au grenier.

On sait que dernièrement le Corps des Pompiers Volontaires de Ville-Marie réorganisait ses cadres dont voici la composition: chef-pompier J.-Henri Girard; capitaine, Réal Abel; lieutenant-chef, Roland Beaumont; pompiers: Richard Lachapelle, Adélard Marois, Maurice Lefebvre, Lionel Rabis, Jacques Ringuette, Roger Lefebvre, Yves Trotter, Ernest Lemay, capitaine-inspecteur; Fernand Leblanc, capitaine-chef, Julien Girard, lieutenant-chef: Maurice Boucher, Willie Marois, Fernand Rannou, Jean-Claude Bérubé, Gérard Robichaud, Claude Dubois et Jacques Desjardins. Le département des incendies de Ville-Marie existe depuis 1925.

Fausse alarme

LA FORCE (DNC) — Mme Aquila Brien a eu la peur de sa vie de voir sa maison brûler encore une fois cette année. Se méprenant, elle se servait d'essence pour allumer son poêle, ce qui produisit une explosion. Par chance, des gens qui passaient lui ont prêté main-forte, l'ont aidée de couvertures et d'eau, ont parvenu à éteindre le feu. Cette maison fut construite il y a 6 mois seulement.

J. P. RAYMOND
Assurance
Feu — Auto — Vie
147, rue Notre-Dame, SUDBURY.
OS. 3-6832

VERNER
ONTARIO.
Téléphone: Verner 32

MAGASIN DE VIANDE
SUNBEAM
Rodolphe PAQUETTE, gérant
429, rue Laforest
Sudbury
SERVICE ET QUALITÉ

PAROISSE ST-DOMINIQUE
BINGO
3 30 45 53 62
8 19 37 52 73
4 29 33 47 61
6 21 42 55 66
13 18 51 72
28 34
26
G-56 O-75 I-25
A. GALLANT O. TRAHAN
président secrétaire

Annonces
CLASSÉES
4 cents le mot MINIMUM
chaque fois 40 cents

PORTEURS DE
JOURNAUX DEMANDES
IMMEDIATEMENT
S'ADRESSER EN PERSONNE
AUX BUREAUX

DU JOURNAL
LE DROIT
SUDBURY
102 sud, rue Durham,
chambre 307
NORTH BAY
ROLAND LAMOTHE,
1653, rue Wyld,
STURGEON FALLS
40, rue Queen

- Garçons de 11 à 13 ans demandés pour passer des journaux
- Commission intéressante
- Excellentes courses établies

Les tarifs du "Droit"

EDITION DU NORD	
POSTE	
3 mois	\$4.00
6 mois	\$7.00
12 mois	\$12.00
DOMICILE	
45c par semaine	

CFBR - 550
DU NOUVEAU
tous les jours!

AVIS DE NAISSANCES
LUNDI au VENDREDI
10:45 a.m.

\$1,500 pour se loger pendant 7 semaines!

Comment aimeriez-vous être marié et père de huit enfants et toucher \$1,500 de l'Etat pour vous loger pendant sept semaines? Devenez alors sous-officier dans l'armée canadienne.

Les 107 articles du rapport de l'Auditeur général à la Chambre des communes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars, sont signés par M. Ian Stevenson, vérificateur national intermédiaire depuis la retraite du fameux Watson Sellar.

Deuxième partie du premier des deux volumes des Comptes publics du Canada, déposés à la Chambre des communes vendredi par le ministre des Finances Donald Fleming, elle contient quelques passages peu banals, dont l'histoire du sous-officier et de ses neuf dépendants. L'article 34, en effet, souligne certaines extravagances dans les permutations militaires.

Nous traduisons: "On a étudié quelques cas de ces permutations qui ont causé des déboursés les quels, il semblerait, auraient pu être évités en exerçant une prudence et une prévoyance raisonnables. Citons deux cas. Dans l'un, un officier non breveté et ses dépendants (sa femme et leurs huit enfants) furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les sept semaines avant qu'il se trouvât une habitation. Dans le second cas, un autre sous-officier et ses dépendants furent permutés à un endroit qui avait été classifié par le Service en cause comme souffrant d'une pollution d'habitation convenable. Le ministère (de la Défense nationale) payait \$1,500 en frais de logement que l'homme avait assumés pendant les

Canadien annule le samedi

Lindsay compte 2 buts pour les Black Hawks

MONTREAL — Ted Lindsay, un vétérán de plusieurs saisons dans la Ligue nationale a été l'étoile de son club, samedi soir, au Forum de Montréal en enregistrant les deux buts du Canadien de Montréal, 2-2. Henri Richard, pour sa part, a marqué le but égalisateur au début de la deuxième période et contribua au but de Moore durant le premier engagement.

Aucun club n'a pu compter durant la période finale. Les Black Hawks ont triomphé de Bellevue, Bonin et Geoffrion dans la mêlée au début de la joute. Boum Boum ne semblait pas trop se ressentir de son repos forcé d'une semaine et tous trois se lancèrent à l'assaut des buts de Glenn Hall.

Dès la première minute de jeu, Jean Béliveau rata deux excellentes occasions de compter, lançant à bout portant contre Hall, mais celui-ci veillait ferme. Un peu plus tard, ce fut au tour d'Henri Richard de forcer Hall à exécuter un bel arrêt.

Malgré ces belles tentatives de la part des Canadiens au début de la joute, c'est cependant Ted Lindsay qui compta le premier but de la partie, un très beau but réussi après d'habiles feintes pour déjouer Geoffrion et Harvey, à 9:38.

Ce but a semblé stimuler l'ardeur des Canadiens et moins d'une minute plus tard, c'est Dickie Moore qui nivelait le pointage en déjouant Hall après une belle série de passes entre lui-même, Jean-Guy Talbot et Henri Richard.

A la dixième minute de jeu, Balfour fut puni, mais la défensive des Hawks tint bon devant les attaques des Canadiens. Balfour fut de nouveau puni à la 15e minute, mais encore une fois, les Hawks s'en sont tirés sans dommage.

A 18:17, ce fut au tour des Canadiens de jouer avec un homme en moins, Bonin étant puni, puis Doug Harvey est allé le rejoindre au banc des punitions, alors qu'il ne restait que 13 secondes à jouer dans ce premier engagement. Inutile de dire que la période se termina avec les Hawks à l'attaque mais devant un Jacques Plante à son meilleur.

Donc à la reprise du jeu au deuxième engagement, le Canadien se retrouvait encore à court de deux joueurs. Marcel Bonin revint toutefois au jeu après seulement 7 secondes pour équilibrer un peu mieux les élastes. Et après que Plante s'eût signalé devant Balfour, Marshall saisit la rondelle pour effectuer une belle passe à Doug Harvey qui passa juste au-dessus du banc des punitions. Mais Harvey n'eut pas le temps de s'échapper et voulut faire une passe à Claude Provost. Ce dernier était par contre sur

Défaite du Sudbury samedi soir

KINGSTON — Les Frontenacs de Kingston ont infligé une dure défaite aux Wolves de Sudbury, samedi soir, en triomphant par le compte de 3-6.

Pour les Wolves, Keke Morton, joueur de centre a enregistré trois buts et il contribua à un autre but de son club.

Malgré les 14 buts comptés durant la partie, quelques punitions ont été infligées aux deux clubs. Sept punitions seulement ont été données par l'arbitre dont quatre au Kingston.

SOMMAIRE	
Première période	
1. Kingston, Maxwell	9:41
2. Kingston, Krake	11:05
3. Kingston, Fleming	14:42
4. Kingston, Fleming	16:07
5. Kingston, Fleming	17:04
6. Kingston, Fleming	18:02
Deuxième période	
7. Kingston, Fleming	10:40
8. Kingston, Fleming	16:55
9. Kingston, Fleming	18:10
10. Kingston, Fleming	19:10
Troisième période	
11. Kingston, Fleming	1:44
12. Kingston, Fleming	2:35
13. Kingston, Fleming	3:57
14. Kingston, Fleming	4:09
15. Kingston, Fleming	12:11
16. Kingston, Fleming	19:38
17. Kingston, Fleming	20:10

Partie nulle à Montréal

MONTREAL — Les Thunderbirds de Sault-Sainte-Marie ont fait partie nulle avec le Royal de Montréal, hier après-midi, dans une joute régulière de la Ligue professionnelle de l'Est.

Les buts du Royal ont été comptés par Grig, Sarrasin et Sutherland; tandis que ceux des Thunderbirds ont été marqués par Offidant, Wilson et Caron. Ce dernier a sauvé son club d'une défaite à la 18e minute de jeu de la troisième période.

SOMMAIRE	
Première période	
1. Montréal, Grig	4:07
2. Montréal, Grig	9:15
3. Montréal, Grig	12:12
4. Montréal, Grig	14:08
Deuxième période	
5. Montréal, Sarrasin	10:10
6. Montréal, Sarrasin	11:44
7. Montréal, Sarrasin	19:34
Troisième période	
8. Montréal, Sarrasin	13:52
9. Montréal, Sarrasin	18:28
10. Montréal, Sarrasin	19:34

Sudbury annule...

(Suite de la première page) vrefils à 19:04 a permis au Wolves d'annuler 6-6. Gilles Tremblay, Billy Carter et Jean-Claude Tremblay ont compté pour les Canadiens. S. Slawer a réussi l'autre but du Sudbury durant cette troisième période.

L'instructeur Murph Chamberlain a retiré son gardien de buts Gerry McNamara alors qu'il ne restait qu'une minute de jeu durant la période et cette manœuvre a été fructueuse puisque Chevrefils a habilement fait dévier un lancer de Sam Bettio pour déjouer Charlie Hodge.

SOMMAIRE	
Première période	
1. Hull-Ottawa, Rousseau	5:20
2. Hull-Ottawa, Rousseau	11:21
3. Hull-Ottawa, Rousseau	14:55
4. Hull-Ottawa, Rousseau	16:18
Deuxième période	
5. Hull-Ottawa, Rousseau	2:14
6. Hull-Ottawa, Rousseau	9:46
7. Hull-Ottawa, Rousseau	16:21
Troisième période	
8. Hull-Ottawa, Rousseau	2:20
9. Hull-Ottawa, Rousseau	11:24
10. Hull-Ottawa, Rousseau	12:18
11. Hull-Ottawa, Rousseau	19:04
12. Hull-Ottawa, Rousseau	19:14

Tué par un train à Laverlochère

LAFORE (DNC) — Alors que M. Louis Bergeron, de Laforce, revenait de Ville-Marie, il arriva au passage à niveau de Laverlochère et entra en collision avec un rapide qui ne put éviter. Il fut broyé par le train et mourut instantanément. M. Bergeron était âgé de 42 ans. Il laisse dans le deuil son épouse et un jeune fils. Rappelons qu'il y a cinq ans, la famille Bergeron perdait deux enfants dans une noyade, près du moulin de M. Bélanger, à Laforce.



REPRESENTANTS AU CHAMPIONNAT — Un groupe du club de curling de Temiskaming High, deuxième rangée: Yvon Sauvé, Jean-Paul Chénier, Emilie Morin et Guy Ranger, représentant le "de La Salle Temiskaming".

Brown et Teddy Thompson, représentant le "Temiskaming High", deuxième rangée: Yvon Sauvé, Jean-Paul Chénier, Emilie Morin et Guy Ranger, représentant le "de La Salle Temiskaming".

(Photo S. Simard)

Le Big Four sera maintenant connu sous le nom de Conférence de football de l'Est

TORONTO (PC) — Le Big Four, qui a tout récemment été renommé la Conférence de l'Est, discutera plus sérieusement aujourd'hui la proposition d'un calendrier mixte entre l'Est et l'Ouest, les droits de la télévision, la situation des joueurs importés, les propositions de changer certains règlements et les développements des ligues professionnelles de football aux États-Unis.

Le Big Four — officiellement cette ligue était reconnue sous le nom de "International Rugby Football Union" — a accepté son nouveau nom à l'inauguration de son assemblée annuelle, vendredi. Il a aussi accepté en principe de nommer en permanence un officier de la ligue pour s'occuper du côté commercial.

Jake Gaudaur, le président sortant de charge, a déclaré qu'aucun nom avait cependant été mentionné ou considéré pour ce nouveau poste. Il a ajouté que les directeurs, qu'il serait à l'avantage de la ligue d'avoir un gérant, qui s'occuperait régulièrement de cette tâche. "Nous croyons que le football dans l'Est est important qu'il est nécessaire de créer ce nouveau poste."

Nouveau calendrier — La première journée des activités a été presque entièrement consacrée à l'adoption d'une nouvelle constitution. L'ancienne constitution est en vigueur depuis 1907, alors que la ligue a été fondée.

Les directeurs de la ligue ont sincèrement que les droits de la télévision ne doivent pas être vendus pour un

prix moindre que \$315,000, soit la somme acceptée de la CBC l'année dernière. Gaudaur a déjà rencontré les officiers de la CBC, mais que les discussions n'ont aucunement porté sur les sommes exigées.

Il a aussi révélé que l'instructeur Bud Grant, des Blue Bombers de Winnipeg assistera à la réunion du comité des règlements de la "Canadian Football League", qui aura lieu à Toronto le 6 février. Il agira comme représentant des instructeurs de la Ligue de football de l'Ouest.

Grant pourra proposer des changements de règlements favorables par les instructeurs des équipes de l'Ouest, mais n'aura aucunement droit de vote. Ce sera la première fois qu'un instructeur assiste aux discussions.

Un total de 845 buts a été enregistré jusqu'à présent

Tous les clubs de la Nationale à l'oeuvre en fin de semaine — Le Canadien reçoit Chicago et joue à Boston, dimanche

Par la PC — Il faut tout probablement avoir un peu de pitié pour les gardiens de buts de la Ligue nationale de hockey. A chaque saison depuis la campagne de 1953-1954, il semble que la tâche des cerbères devient de plus en plus difficile. Cette saison, les assauts des compteurs sont encore beaucoup plus remarquables, puisque plusieurs tentent l'impossible pour établir de nouveaux records. En 142 joutes jusqu'à date, les six clubs de la Ligue ont accumulé un total de 845 buts — une moyenne de 5.9 buts par joute.

Augmentation régulière — A pareille date, l'année dernière, les francs-tireurs avaient accumulé un total de 750 buts, pour une moyenne de 5.4 buts par joute. La moyenne était de 5.3 buts l'année précédente. La moyenne n'était que 4.8 durant les saisons 1952-1953 et 1953-1954.

Cependant expliquer cette poussée? Clarence Campbell, qui occupe le poste de président de la Ligue nationale de hockey durant les 15 dernières années, déclare qu'il faut certainement s'attendre à une telle augmentation. La réponse semble être facile et il explique qu'une assemblée des directeurs de la ligue et des arbitres vers le milieu de la saison 1954-1955 a considérablement aidé à cette augmentation.

Ils ont alors décidé de surveiller plus étroitement et de punir plus sévèrement contre des infractions comme l'interférence, l'accrochage et le retient d'un joueur.

Bettio conduit le Sudbury à une victoire de 5-4 vendredi

Par cette victoire, les Wolves augmentent leur avance en tête de la ligue à six points sur le Royal — Spencer compte deux fois pour les Lions

SUDBURY, Ont. (PC) — Sam Bettio a réussi le truc du chapitre vendredi, alors que les Wolves de Sudbury ont disposé des Lions de Trois-Rivières au compte de 5-4. En raison de cette victoire, le Sudbury a porté à six points l'avance qu'il détient sur le Royal de Montréal en tête du classement.

Irvin Spencer a marqué deux buts pour les Lions dans le troisième engagement, mais les buts de Bettio plus deux autres de John Slevator et Cummy Burton ont permis au Sudbury de conserver la victoire.

Rolly Leclerc et Wayne Hall ont été les autres compteurs des Lions.

Tom McCarthy, du Sudbury, a recueilli trois assistances, portant ainsi son total à 78 points, soit 10 de moins que le meneur, Ouellet, du Kingston.

Pour Bettio, c'était la deuxième fois en trois joutes qu'il comptait au moins trois buts.

Maison neuve

LAFORE (DNC) — La compagnie Joliette et Mercier, de Lorraineville, a entrepris la construction de la nouvelle maison de M. Pyralis Larouche, de Laforce. On sait que la demeure de ce dernier avait été détruite par le feu le jour de l'an au midi, il y a quatre ans. Nous sommes tous heureux de cette construction car cela va embellir notre petit village. La maison sera d'un style nouveau.

... et le spectacle continue ...

par JEAN-CHARLES D'Aoust

NOTRE TOAST DE CE SOIR, au nom des sportsmen, est en l'honneur du bien-aimé curé de Sainte-Anne d'Ottawa, le chanoine William Scantland, qui fêtera dimanche le 40e anniversaire de son ordination sacerdotale. Il y a 45 ans, le jeune colosse blond d'Angers était un des plus beaux athlètes produits dans notre région. Ses contemporains se plaisaient à rappeler qu'il possédait un bras de fer. Jamais joueur de baseball n'a pu lancer une balle aussi loin, avec tant de précision. Comme saint Paul, le curé de Sainte-Anne ne cesse de favoriser le sport sain et les loisirs. Ce qui explique sans doute le grand nombre de magnifiques athlètes et sportsmen sortis de la salle Sainte-Anne et du carré Anglaise. Honneur et gloire donc au chanoine Scantland.

GERRY GRAVELLE N'IRA PAS A L'OLYMPIADE D'HIVER EN "QUETEUX" GRACE AU CIVISME DES HULLOIS

A cause d'un malentendu de l'an dernier qu'il est préférable de passer sous silence, la crise financière du skieur olympique Gerry Gravelle a éclaté comme une bombe dans la tranquillité sportive de Hull. Le tennis n'est pas aux balivernes, ni aux comérages... mais à l'action.

Le jeune Gravelle, premier athlète de Hull à participer aux jeux olympiques, prendra l'avion à 9 h, lundi matin à destination de Chicago, où l'attendront son instructeur Frank Baier, le champion sauteur Jacques Charland des Trois-Rivières et Louis Moser de Toronto. Avec \$350, Gerry se rendra au Colorado où samedi et dimanche de la semaine prochaine il participera aux grands concours de sauts à Steamboat Spring. Nos sauteurs iront ensuite à Squaw Valley (Californie) participer aux épreuves olympiques. Il importe de recueillir \$250 pour boucler le budget de Gravelle.

Si tout le monde s'en donne la peine et téléphone au dévoué Paul Bernique (PR. 7-3130), il leur déléguera le brillant skieur Réal Séguin qui passera recueillir les contributions à domicile. Ayons donc la "recette" de vendredi à été lamentable: quinze dollars vers 10 h. de la soirée!

Une mise au point s'impose aussi pour réduire au silence les gens qui disent: Que la Zone de la Gatineau paie les dépenses de Gravelle! La zone n'a pas de revenu. L'Ottawa Ski Club lui a remis \$5,000 pour l'entraînement de nos 11 skieurs qui coûtera \$8,000. La zone a remis \$1,200 à Gravelle pour défrayer son entraînement en Europe. En tout, Gerry avait besoin de \$1,200, de sorte qu'il ne restait que \$6,800 pour Anne Heggli, championne de 1959, et les autres membres de l'équipe alpine et de l'équipe nordique. Ayons donc la zone n'a pas mesquiné son aide à notre jeune concitoyen. La zone de la Gatineau espère combler son déficit de \$3,000 grâce aux recettes de ses soirées de ski chaque mois au Giehe Collegiate. La ville d'Ottawa a souscrit \$800 à l'entraînement d'Anne Heggli. La ville de Hull, \$100 à celui de Gravelle.

BOULES DE NEIGE ET PETARDS DE CARNAVALS — Les attelages de chiens auront leur grand derby dimanche à Pointe-Gatineau pour compléter leur entraînement en vue des courses internationales de samedi prochain au Carnaval de Maniwaki. Bébert et Pépère ont inscrit l'attelage de KCCH. Les raquetteurs sont à Montréal mais ils seront rétablis à temps pour leur invasion de Maniwaki samedi prochain... Roger Le Bourdais a salué le lauréat 1959 du trophée Gil-O. Julien, GILLES ARCHAMBAULT, des Rough Riders d'Ottawa, à son arrivée triomphale à l'hôtel Central avant sa réception officielle par le comité du carnaval à l'hôtel de ville de Maniwaki.

DIMANCHE, l'animateur Enée Bordeleau du trophée Julien et quelques confrères du comité permanent rejoindront Archambault à l'Aréna de Maniwaki pour le couronnement de la reine des sports... le vieux ami Théo Racette, gérant de l'Aréna de Shawinigan, se rétablira à l'hôpital... le Tsar du Berceau, Ev Tremblay, rêve d'être proclamé le sportsman de l'année... BOBBY BOUCHER ne peut recevoir de visiteurs à l'hôpital... il souffre d'une blessure à un œil... Bobby Rousseau le remplacera dimanche contre les Wolves... Henri Hug et ses copains du Général font une neuvième aux intentions de Sammy Pollock et de nos petits Canadiens... si Jean-Claude Tremblay et autres piliers sont blessés, il se peut que Pollock, l'entraîneur Sam Savage et le gouverneur Roméo Gratton de la Bastille chaussent les patins... Bob Guertin, Lionel Duval et Pierre Dufault ont offert leurs services... Si Jacques Beauchamp peut le faire avec le gros Canadien, pourquoi pas nous avec le petit? demande le sieur Gratton.

Robert Guindon, Ray Boisvert, Moe Mercier, Pierre Proulx et autres Castors de Buckingham espèrent surprendre les Montagnards de Hawkesbury-Ottawa dans les éliminatoires de hockey juniors... André Desnards des Grimpes est un des favoris pour le trophée commémoratif Jos. Duhamel comme joueur le plus utile du circuit Laurentien Tesser... HENRI GAVARD prédit que la Légion canadienne de Hull conservera son championnat au hockey senior... Le Rideau de Smiths Falls n'a pas encore dit le dernier mot, lui rappelle le rusé Bob Guertin, son successeur sur le grand état-major de Marcel Legris... le président Cecil Duncan attend les foules aux séries éliminatoires pour aller voir les seniors à l'oeuvre... il fait trop froid à l'Auditorium... une vraie glacière... rondelle au 11 h, samedi matin chez les jeunes du B.E.P. CEAU... Bob LaBelle avait une belle primeur au sujet de la croix chancelante de Sammy Pollock l'autre soir à Hull... le FESTIVAL de la Renaissance, le 28 février, boudera le palais Léo Lanthé à Hull... c'est pour une noble cause.

LE BOUT D'AFFLUENCE — Les vieux fervents du baseball président que Hull a plus de chance qu'Ottawa de participer à la Ligue internationale en 1961 à la condition que Bob Guertin s'engage au stade de baseball près de son aréna municipal... le parc Lansdowne manquera le bateau faute de baseball du dimanche... grâce à la brasserie O'Keefe, votre chroniqueur assistera au banquet des célébrités sportives jeudi soir prochain au Royal York de Toronto, après les agapes du même genre mardi au Château Laurier... Clément Noël Beauchamp, avocat de Hull, gouverneur de l'Ottawa Hockey Club, se plait comme plaideur au palais de justice... les journalistes savent conserver Jean-Paul Charbonneau à leur présidence samedi prochain... Bill Carter espère réussir le tour du chapeau dimanche contre Sudbury... le carnaval des étudiants de l'Université d'Ottawa s'organise sur une grande échelle... l'Ottawa Ski Club fêtera son jubilé d'or à compter du 19 février au camp Fortune... la fin de semaine coïncidera avec le carnaval d'hiver d'Ottawa... qui sera la reine du ski? les étudiants de Carleton font du ski à l'occasion de leur carnaval d'hiver.

Un jeune pourra gagner un poulain le 19 février à l'aréna de Hull

La visite des Lions de Trois-Rivières à l'aréna de Hull le 19 février sera une occasion spéciale pour les jeunes de la région.

L'organisation du Canadien a en effet organisé une fête spéciale et à cette occasion, un jeune pourra gagner un petit poulain. Il y aura également plusieurs autres prix à gagner dont deux bicyclettes, des bâtons autographiés et des rondelles avec l'écusson du Canadien.

Les jeunes pourront se procurer des billets d'une valeur d'un dollar dans plusieurs établissements commerciaux de la région. Ces billets seront bons pour la joute du 19 février contre le Trois-Rivières.

Maintenant, si un adulte veut accompagner un jeune, il pourra se procurer un billet à prix régulier. Si l'acheteur un billet d'un dollar, l'enfant entrera avec son billet gratuit. Si l'adulte achète un billet d'un dollar et demi et il veut que le jeune soit assis avec lui, il lui faudra payer la différence entre le prix du billet acheté et le billet gratuit qui a été donné à l'enfant.

Entre deux périodes de la joute, un billet sera tiré au hasard et le gagnant recevra un "Droit". — Tél.: CE. 6-7431

Belle victoire du club de Toronto

TORONTO — Les Maple Leafs de Toronto se sont habilement ralliés autour de leur gardien de but durant les cinq dernières minutes de jeu, samedi soir, au Gardens de Toronto, pour conserver leur faible avance d'un point sur les Rangers de New York et remporter une victoire de 3-2 sur les joueurs de Pike.

Dès le début de la période initiale, après un beau jeu de passes entre Horton et Pulford, Stewart compta le premier but du Toronto.

Les Rangers ont égalisé les chances à la deuxième période lorsque Howell fit dévier un lancer de Pearson dans la cage de Bower. A la 15e minute de jeu Prentice donna l'avance à son club en comptant le deuxième et le dernier point des Rangers avec l'aide de Fontinato et Bathgate.

Le club Toronto s'est résolu-jument mais à la tâche dès le début des hostilités au dernier engagement. Mahovich a compté sur un dur lancer de 25 pieds que Worsley n'a pas vu. Le compteur du Toronto avait terminé un jeu organisé par Creighton et James.

Et c'est à la 14e minutes que Armstrong enregistra le but de l'entraîneur sur des passes de Pulford et Stanley.

Worsley a écarté 31 lancers durant la partie et Bower, 24.

SOMMAIRE

Première période	
1. Toronto, Pulford	2:47
2. Toronto, Pulford	14:41
Deuxième période	
3. New York, Prentice	6:33
4. New York, Prentice	15:17
Troisième période	
5. Toronto, Mahovich	8:24
6. Toronto, Mahovich	14:41
7. Toronto, Mahovich	18:47
8. Toronto, Mahovich	19:14

Les Rangers ont égalisé les chances à la deuxième période lorsque Howell fit dévier un lancer de Pearson dans la cage de Bower. A la 15e minute de jeu Prentice donna l'avance à son club en comptant le deuxième et le dernier point des Rangers avec l'aide de Fontinato et Bathgate.

Le club Toronto s'est résolu-jument mais à la tâche dès le début des hostilités au dernier engagement. Mahovich a compté sur un dur lancer de 25 pieds que Worsley n'a pas vu. Le compteur du Toronto avait terminé un jeu organisé par Creighton et James.

Et c'est à la 14e minutes que Armstrong enregistra le but de l'entraîneur sur des passes de Pulford et Stanley.

Worsley a écarté 31 lancers durant la partie et Bower, 24.

SOMMAIRE

Première période	
1. Detroit, Morrison	2:04
2. Detroit, Morrison	11:08
Deuxième période	
3. Boston, Horvath	2:02
4. Boston, Horvath	6:49
Troisième période	
5. Boston, Horvath	11:17
6. Boston, Horvath	17:28
7. Boston, Horvath	19:14
8. Boston, Horvath	19:34

Les Rangers ont égalisé les chances à la deuxième période lorsque Howell fit dévier un lancer de Pearson dans la cage de Bower. A la 15e minute de jeu Prentice donna l'avance à son club en comptant le deuxième et le dernier point des Rangers avec l'aide de Fontinato et Bathgate.

Le club Toronto s'est résolu-jument mais à la tâche dès le début des hostilités au dernier engagement. Mahovich a compté sur un dur lancer de 25 pieds que Worsley n'a pas vu. Le compteur du Toronto avait terminé un jeu organisé par Creighton et James.

Et c'est à la 14e minutes que Armstrong enregistra le but de l'entraîneur sur des passes de Pulford et Stanley.

Worsley a écarté 31 lancers durant la partie et Bower, 24.

SOMMAIRE

Première période	
1. Detroit, Morrison	2:04
2. Detroit, Morrison	11:08
Deuxième période	
3. Boston, Horvath	2:02
4. Boston, Horvath	6:49
Troisième période	
5. Boston, Horvath	11:17
6. Boston, Horvath	17:28
7. Boston, Horvath	19:14
8. Boston, Horvath	19:34

Les Rangers ont égalisé les chances à la deuxième période lorsque Howell fit dévier un lancer de Pearson dans la cage de Bower. A la 15e minute de jeu Prentice donna l'avance à son club en comptant le deuxième et le dernier point des Rangers avec l'aide de Fontinato et Bathgate.

Le club Toronto s'est résolu-jument mais à la tâche dès le début des hostilités au dernier engagement. Mahovich a compté sur un dur lancer de 25 pieds que Worsley n'a pas vu. Le compteur du Toronto avait terminé un jeu organisé par Creighton et James.

Et c'est à la 14e minutes que Armstrong enregistra le but de l'entraîneur sur des passes de Pulford et Stanley.

Worsley a écarté 31 lancers durant la partie et Bower, 24.

SOMMAIRE

Première période	
1. Detroit, Morrison	2:04
2. Detroit, Morrison	11:08
Deuxième période	
3. Boston, Horvath	2:02
4. Boston, Horvath	6:49
Troisième période	
5. Boston, Horvath	11:17
6. Boston, Horvath	17:28
7. Boston, Horvath	19:14
8. Boston, Horvath	19:34

Les Rangers ont égalisé les chances à la deuxième période lorsque Howell fit dévier un lancer de Pearson dans la cage de Bower. A la 15e minute de jeu Prentice donna l'avance à son club en comptant le deuxième et le dernier point des Rangers avec l'aide de Fontinato et Bathgate.

Le club Toronto s'est résolu-jument mais à la tâche dès le début des hostilités au dernier engagement. Mahovich a compté sur un dur lancer de 25 pieds que Worsley n'a pas vu. Le compteur du Toronto avait terminé un jeu organisé par Creighton et James.

Et c'est à la 14e minutes que Armstrong enregistra le but de l'entraîneur sur des passes de Pulford et Stanley.

Worsley a écarté 31 lancers durant la partie et Bower, 24.

SOMMAIRE

Première période	
1. Detroit, Morrison	2:04
2. Detroit, Morrison	11:08
Deuxième période	
3. Boston, Horvath	2:02
4. Boston, Horvath	6:49
Troisième période	
5. Boston, Horvath	11:17
6. Boston, Horvath	17:28
7. Boston, Horvath	19:14
8. Boston, Horvath	19:34

Les Rangers ont égalisé les chances à la deuxième période lorsque Howell fit dévier un lancer de Pearson dans la cage de Bower. A la 15e minute de jeu Prentice donna l'avance à son club en comptant le deuxième et le dernier point des Rangers avec l'aide de Fontinato et Bathgate.

Le club Toronto s'est résolu-jument mais à la tâche dès le début des hostilités au dernier engagement. Mahovich a compté sur un dur lancer de 25 pieds que Worsley n'a pas vu. Le compteur du Toronto avait terminé un jeu organisé par Creighton et James.

Et c'est à la 14e minutes que Armstrong enregistra le but de l'entraîneur sur des passes de Pulford et Stanley.

Worsley a écarté 31 lancers durant la partie et

LITTÉRATURE & BEAUX-ARTS

Journaux de guerre de lord Alanbrooke

présentés par Arthur Bryant *

Le maréchal sir Alan Brooke, créé premier vicomte Alanbrooke en janvier 1946 en récompense des services éblouissants qu'il avait rendus à l'Angleterre et à la cause alliée, en sa qualité de chef de l'état-major impérial, est né à Bagnères-de-Bigorre le 23 juillet 1863. Son père, originaire de l'Irlande du Nord, n'avait pu en supporter le climat et s'était fixé en France, ce qui explique qu'Alanbrooke fit ses premières études à l'école militaire de Woolwich, il en sortit en 1902 muni d'un brevet d'artillerie. Il sert successivement en Irlande et aux Indes et fait la guerre de 1914-1918, où il attire particulièrement l'attention de ses chefs par les progrès qu'il fait faire à l'artillerie. Colonel en 1923, général en 1935, il devient inspecteur de l'artillerie et directeur de l'instruction militaire. En 1937, il est nommé commandant de la première division mobile créée en Angleterre, puis de la défense aérienne du territoire. Dès le début de la seconde guerre mondiale, il est lieutenant-général commandant le 2e corps britannique en France, et se distingue brillamment à Dunkerque, en couvrant le flanc de l'armée britannique après la capitulation belge. C'est à compter de cette période tragique qu'Alanbrooke commence à tenir un journal quotidien secret à l'intention de sa femme. Ce journal s'est poursuivi sans interruption, de 1939 à 1946. De ce document, un grand historien an-

glais, sir Arthur Bryant, — qu'on se plait à appeler un "second Trevelyan" — a tiré jusqu'ici deux volumes, qui constituent assurément le témoignage le plus passionnant à lire sur la dernière guerre. Encore plus que Churchill, qui est Américain à moitié et qui en manifeste souvent toute l'ardeur juvénile malgré ses quatre-vingt-cinq ans, Alanbrooke nous fait l'impression du Britannique à l'état pur: froid et sentimentel à la fois, foncièrement orgueilleux mais sachant en même temps se moquer cruellement de lui-même, persuadé que l'Empire britannique a un rôle providentiel à jouer dans les affaires mondiales, et se résignant mal, du même coup, à voir les Américains assumer de plus en plus ce rôle mais exultant fardeu.

De son chef politique immédiat, Churchill, Alanbrooke ne se cache pas souvent d'écrire que c'est un être impossible avec qui travailler. D'autre part, il ne cache pas non plus que travailler pendant cinq ans avec un être pareil constitue une expérience irremplaçable.

Si Alanbrooke ne cache pas son amertume même à l'égard d'un Britannique de la trempe de Churchill, on peut imaginer un peu ce qu'il pense et écrit des Américains. Stratège incontestablement hors de pair, son paternalisme à l'égard d'Eisenhower ne manquera certes pas de provoquer l'ire du Pentagone. D'autre part, reconnaissant en MacArthur le plus

grand stratège de la dernière guerre, le commandant en chef dans le Pacifique ayant été le seul Américain à présenter le rôle redoutable que jouerait la Russie soviétique après le conflit, on ne saurait trop attribuer à Alanbrooke un parti pris aveuglement nationaliste.

Pour ce qui est de l'évolution du Commonwealth, on sent qu'Alanbrooke est désigné, bien qu'avec une extrême mélancolie, à ce qu'il appelle "le déclin de l'Empire britannique". Comme Churchill, il appartient à une génération trop près encore de l'éblouissant coucher de soleil victorien. Ce qui ne l'empêche pas, cependant, de reconnaître les qualités remarquables d'Atlee et de Bevin, sous l'égide de qui se liquide effectivement le vieil empire, notamment par l'évacuation de l'Egypte et la partition du continent indien.

Le 25 juin 1946, après avoir fait une longue tournée du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient, pour le compte du

gouvernement socialiste, dans le dessein de créer une vaste fédération des peuples amis de la Grande-Bretagne afin de contrecarrer les visées expansionnistes de la Russie et de la Chine communiste, lord Alanbrooke, comblé de tous les honneurs qu'une monarchie reconnaissante peut conférer à un sujet ayant bien mérité de la patrie, prenait sa retraite. Bismarck avait dit que plus "il connaissait les hommes, plus il aimait les chiens". En parfait Anglais, sans le dire, lord Alanbrooke oublia les hommes et le fardeau écrasant qu'il avait supporté pendant cinq ans en se livrant à son passe-temps favori: l'ornithologie. Sauf erreur, il observe toujours les oiseaux, laissant aux historiens le soin d'expliquer son oeuvre, comme le fait si brillamment sir Arthur Bryant.

Jacques GOUIN.

* The Turn of the Tide (1939-1948), Londres, Collins, 1957, 446 p. (version française intitulée: L'essor change de camp), et The Triumph in the West (1945-1946), Londres, Collins, 1959, 876 p.

Au pied du mur

Comme des rues nombreuses qui ne mènent nulle part, le prix Femina 1959: Au pied du mur⁽¹⁾ n'a ni progression, ni intérêt dramatique. C'est un assemblage de portraits, de souvenirs, de peintures, écrits d'une plume tantôt fine et exquise, tantôt désabusée. L'auteur l'appelle pourtant un "récit".

Il va n'importe où, au gré de ses souvenirs de captivité en Allemagne que les images du présent lui rappellent. En gros, on peut dire que c'est un récit de prisonnier de guerre, même si plusieurs pages décrivent Paris ou la région de Valence. Or, en Bohème, où l'auteur fut interné, on ne vivait pas si mal que ça. Il y avait du bon temps! Je soupçonne même que plusieurs pages que nous lisons dans "Au pied du mur" furent écrites alors, dans le silence des longues et interminables soirées, et que l'auteur les a rassemblées d'une manière assez libre dans son ouvrage. Certains portraits, comme celui du Capitaine, du Vicomte, de Maurice le Lyonnais, ses camarades de camp, sont tirés jusqu'à la perfection du détail et rehaussent singulièrement le récit... si récit il y a.

C'est dans ces portraits comme dans les considérations sur le néant de la vie que le style est exquis et d'une rare pureté. La belle phrase latine, avec ses compléments, ses incidences, s'avance comme une belle dame, simple mais distinguée.

Le néant de la vie... Commentant la phrase de Pascal: "La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement", l'auteur écrit: "Notre misère nous inspire un tel effroi, et si puissamment est notre ardeur à y échapper, que nous inventons d'autres misères et nous débattons dans d'autres fatigues. Nous livrons alors des combats; nous remportons des victoires dont l'orgueil nous aveugle un moment, nous essayons des échecs et nous souffrons, mais notre seul dessein est de fuir la réalité de notre condition. Mensonges de fictions légitimes, mensonges des hontes respectables, mensonges des avides dévouements, mensonges des vertus dévorantes, c'est de vous qu'est faite l'endormeuse durée de nos existences". (p. 65)

Bernard Privat projette un regard pâle et sceptique sur la vie et les hommes. Au fond, pense-t-il, que ce soit

dans les baraquements des camps, ou sous le chaud soleil de Provence, on est toujours prisonnier. Ce n'est qu'en apparence qu'on a quitté les barbelés.

Stupidité des hommes, comme ce capitaine dont la vie est creuse et enfantine, et qui se gave des petites joies du présent. "Mort ou pas mort, je savais bien que le capitaine ne se réveillerait jamais". (65)

L'homme se fuit, se fuit toujours. Il s'étourdit dans l'action pour oublier sa condition et se précipite dans la mascarade des associations et des clubs. "Nous nous livrons à de puérils divertissements dont nous demandons à la chaleur du troupeau de nous ôter le remords". (74) S'arrête-t-on pour réfléchir? "Le scandale nous révolte de ne devoir qu'aux poursuites hypocrites d'une vie de bavardages et de repas d'affaires le privilège de pouvoir accepter la prison dans laquelle le malheur d'être ne nous enferme". (150)

Si j'ai cité ces passages, c'est pour montrer le genre de livre et bien indiquer qu'on ne peut le résumer, pas plus qu'on ne peut résumer un livre de portraits ou de pensées.

Amère ironie, sourdre découragé d'une âme distinguée et délicate, d'un poète authentique qui goûte le fil de l'eau grise et le frémissement des petites feuilles, voilà "Au pied du mur". On est au pied du mur, quand on sait qu'après avoir parcouru toutes les avenues de la vie, elles ne mènent nulle part. "Il n'y a pas de but, il n'y a qu'un chemin". (205) Tout est force ou mystère. C'est pour cela que son "récit" n'ouvre sur rien, qu'il commence par le geste délicat d'une jeune Provençale qui lève le bras en lui montrant le chemin, et qu'il finit par ce même bras qui redescend dans le vide.

Dans le vide?... A moins qu'il y ait DIEU!

Paul Gay, ptre, c.s.sp.

(1) Bernard Privat, AU PIED DU MUR, Prix Femina 1959, Gallimard éditeur, Paris. En vente à la Librairie Dussault, Ottawa.



AGATHE LEGAULT, dont un livre plein de merveilleux et de féerie: "Les aventures de Sigisbert", vient de paraître à Montréal, aux éditions Beauchemin. Ce livre, qui paraît dans une collection où se trouvent déjà le romancier Yves Thériault et l'artiste Irène Legendre, semble destiné à être très populaire auprès des jeunes de 8 à 11 ans, auxquels il est spécialement destiné.

(Photo Guimplain Marcel)

Louis Dantin

Louis Dantin s'appelait Eugène Seers. Il naquit à Beauharnois le 28 novembre 1865 du mariage de Louis-Alexandre Seers, avocat, et de Henriette-Héloïse Perrin. Il fit ses études classiques au séminaire de Montréal et sa philosophie à Rome. Après quelques années en Europe, il revint à Montréal pour ensuite passer aux États-Unis, où il demeura jusqu'à sa mort survenue à Boston le 17 janvier 1945.

Dantin critique. — Dantin fut avant tout critique littéraire et, s'il a exercé quelque influence, c'est à ce titre surtout. Il fit connaître Neilligan au grand public et le jugeant qu'il porta sur ce poète s'est trouvé définitif, tellement il avait su du premier coup comprendre la valeur de son oeuvre et en faire voir les imperfections. Leurs noms restent jumelés dans l'histoire de notre littérature.

Dantin poète. — Il fut poète aussi et cela surprend, car il y a antinomie entre la création artistique et la critique. Il faut bien le reconnaître en effet: les critiques de profession sont pour la plupart des gens qui parlent de ce qu'ils ne peuvent pas faire.

Son oeuvre poétique est éminemment personnelle, en ce sens qu'elle reflète sa vie qui fut malheureuse. Et en la reflétant, elle l'explique. Dantin poète démontre une vérité encore inconnue chez nous où la biographie littéraire n'existe pas, celle de l'unité de l'homme et de l'oeuvre.

Quand je dis que ses poèmes reflètent ses malheurs, il faut s'entendre, car à première vue ils apparaissent imparfaits. On ne trouve en effet dans ses vers aucune lamentation, rien de larmoyant ni de pessimiste. Jamais de plaintes contre la vie, contre les épreuves qu'il subit. Mais, dès qu'on pénètre dans l'intimité de son existence et qu'on réussit à dévoiler les secrets qu'elle cache, on tient la clef qui fait comprendre les poèmes et permet de les traduire en données de biographie. Car chaque poème a pour point de départ et pour motif un événement de sa vie personnelle qui l'a déclenché. En un mot, la poésie de Dantin est de l'autobiographie, à peine déguisée seulement, à peine voilée.

Dantin conteur. — Ses contes sont encore un peu de l'autobiographie. Tout un groupe, ceux qu'il a composés à l'occasion de Noël, nous éclaire sur sa psychologie religieuse. Pas tant par leur contenu que par leur répétition, par l'automatisme de leur parution. Chaque année, le retour du 25 décembre faisait jouer un ressort dans l'âme de Dantin. Alors montait en lui comme un besoin qui lui faisait violence, si on peut dire, et le forçait de célébrer avec le reste de la chrétienté la fête de l'Enfant-Dieu.

Dantin romancier. — Sa dernière oeuvre ne fut cependant ni de la critique ni

des vers ni des contes, mais un roman autobiographique. Dans Les Enfances de Fanny (1), publié après sa mort par les soins du poète Rosaire Dion-Lévesque, Dantin raconte un épisode de sa vie parmi les Noirs de Cambridge et de Boston.

Les oeuvres de critique. — Elles se divisent en trois groupes: les Poètes de l'Amérique française, formant deux séries: les Gloses critiques, formant trois séries dont deux seulement ont paru en volume, et le Livre Américain. Ce dernier titre servait de couverture aux études qu'il publiait dans le Jour sur les ouvrages les plus en vue de l'édition américaine. Elles furent recueillies par lui en deux volumes, mais sont restées dans ses cartons.

Sur sa manière de concevoir et de pratiquer la critique, je ne ferai qu'une remarque. Il s'efforçait toujours de comprendre les oeuvres et de les expliquer en insistant surtout sur leurs qualités. Et si par hasard ses opinions s'entraînaient, malgré lui, dans une polémique, il n'insultait jamais son adversaire, se distinguant en cela de deux ou trois de ses contemporains que je n'ai pas besoin de nommer. (Lectures)

(1) Cet ouvrage est coté dangereux. — Voir Lectures, nov. 1952, p. 131-133.

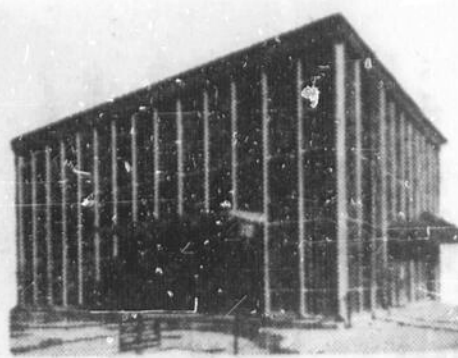
Les aventures de Sigisbert

Dans un style délicat, par instants même recherché, toujours distingué, qui fait honneur aux lettres régionales, Agathe Legault a écrit pour les jeunes "LES AVENTURES DE SIGISBERT" (1). L'auteur, originaire de Maniwaki, a été pendant deux ans directrice de la page féminine au journal LE DROIT d'Ottawa. Elle est actuellement documentaliste à CBOFT.

Inspirée sans doute par LE PETIT PRINCE, Agathe Legault fait appel aux valeurs poétiques, au sens de l'enfance, au goût de la découverte, et, à ce titre, le volume est formateur et enrichissant pour les jeunes. On y trouve de jolies phrases comme celle-ci: Raspail le chat "reprit ses allures de félin et repartit non sans tourner deux ou trois fois la tête, comme quel'un qui en sait long sur votre compte" (p. 16).

Dans un temps où nous avons perdu le goût de la simplicité et du regard direct, LES AVENTURES DE SIGISBERT enchanteront les enfants en même temps qu'ils leur apprendront la belle et authentique langue française, la grande dame martyrisée, hélas! par tant de complaisances.

(1) Agathe Legault, Les Aventures de Sigisbert, 60 pages, Éditions Beauchemin, 1959, Montréal. Paul GAY, ptre, c.s.sp.



FONDEE LE 27 AVRIL 1913

Caisse Populaire Notre-Dame d'Ottawa Ltée

293, rue Dalhousie, Ottawa, Ontario

47^e RAPPORT ANNUEL

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1959

ACTIF

Argent en caisse et en banque	\$ 426,448.87
Placements	1,653,987.10
Prêts aux sociétaires	2,911,645.61
Immeuble social	200,825.43
Mobilier, machines de bureau, etc.	25,078.93
Voûte, coffres de sûreté, etc.	22,126.19
TOTAL DE L'ACTIF	\$5,240,112.13

PASSIF

Dépôts d'épargne	\$4,303,256.89
Provision pour boni sur parts sociales	15,895.80
Part sociales	345,010.16
Avoir propre (fonds de garantie, etc.)	475,949.28
TOTAL DU PASSIF	\$5,240,112.13

Le président : J.-OSCAR DESLOGES

Le gérant : J.-ALBERT BOYER



Points saillants de l'année démontrant un progrès continu

MOUVEMENT DE FONDS	\$19,679,649
(Augmentation : \$2,417,384)	
ACTIF	\$ 5,240,112
(Augmentation : \$403,285)	
COMPTES D'ÉPARGNE	\$ 4,403,256
(Augmentation : \$317,271)	
PARTS SOCIALES	\$ 345,010
(Augmentation : \$43,693)	
AVOIR PROPRE (RESERVE ET SURPLUS)	\$ 475,949
(Augmentation : \$39,828)	



Le saviez-vous?

ETRE sociétaire de la Caisse Populaire Notre-Dame d'Ottawa, c'est bénéficier de tous les avantages qu'elle vous offre ainsi que des nombreux services qu'elle peut vous rendre, tout en participant à son oeuvre de relèvement économique et social des gens de chez nous.

Intérêt
sur
les
dépôts

4%

Boni
sur
les parts
sociales

5%

Tous ces services de notre Caisse Populaire sont entièrement gratuits

GRATUITE

la délivrance de carnets de chèques

GRATUITES

toutes les opérations de caisse : versements, ordres de paiement (chèques) ou virements

GRATUITE

la perception des comptes de téléphone, d'électricité et de gaz naturel

SAVIEZ-VOUS aussi

qu'à notre Caisse Populaire des services comme

LA LOCATION DE COFFRETS DE SURETE,

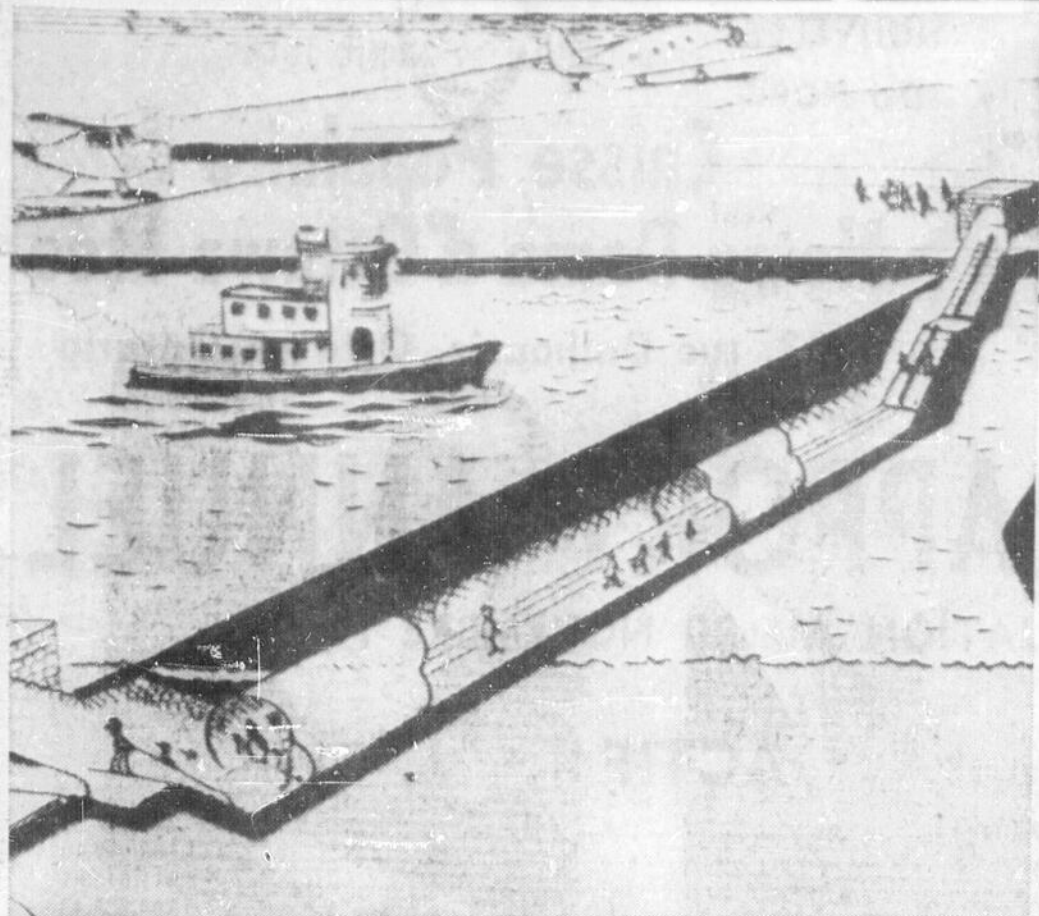
LES DEPOTS TOUTES HEURES,

L'ASSURANCE-VIE "FRET",

LES CHEQUES DE VOYAGEURS ET

LES MANDATS D'ARGENT

sont d'un coût très modeste en regard des commodités qu'ils vous apportent et de la sécurité qu'ils vous assurent ?



TUNNEL POUR PIETONS — Voici une conception artistique d'un tunnel proposé pour relier l'île de Toronto à la ville-royale pour permettre aux piétons de se rendre d'un endroit à l'autre sans se mouiller les pieds. Actuellement, un petit bateau-passeur assure le service entre l'île et la ville de Toronto. Le président Charles Waisson, de la Commission de transport de Toronto, a déclaré que ce projet de \$421,000 mérite tout au moins considération.

(Photofax PC)



DE MANCHESTER, N.H., A MONTREAL, A PIED — Ces deux valeureux raquetteurs franco-américains, Napoléon Gamache (à gauche) et Maurice Dionne, ont fait l'ascension de la montagne de 300 milles, soit la distance qui sépare Manchester, N.H., leur point de départ, de

Montreal, leur destination, où ils participent au congrès des raquetteurs. Agés respectivement de 46 et 22 ans, Gamache et Dionne sont partis le 15 janvier. Le photographe les a aperçus à Saint-Jean-d'Iberville, à 25 milles de Montréal, mercredi dernier, soit 13 jours après leur départ.

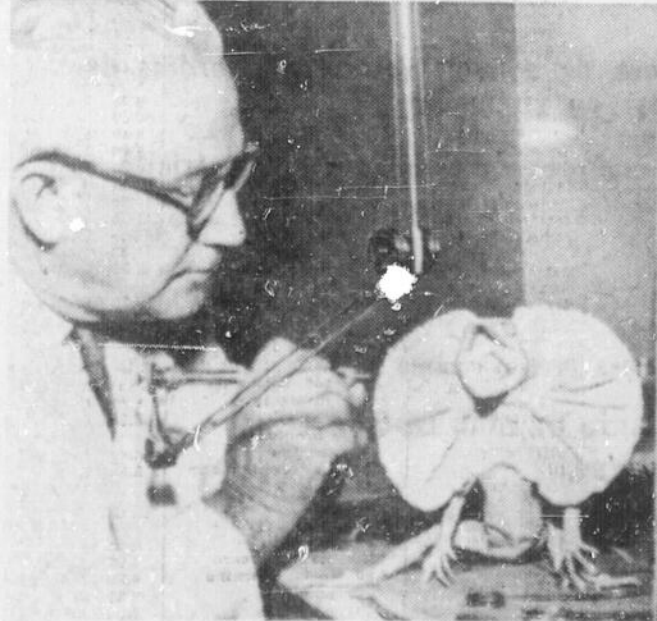
(Photofax PC)



LA SAISON MORTE — On entasse des pièges à homards sur la côte Atlantique, alors que la saison de la pêche aux homards s'arrête pour la saison des tempêtes en mer. Le ministère des Pêcheries a déclaré que près de 70 pour cent des pêcheurs de homards ont entreposé

leurs pièges jusqu'au mois de mars, plutôt que de risquer de les perdre en mer. Les pêcheurs du canton de Yarmouth sont les seuls à poursuivre la pêche dans la Baie de Fundy, avec des pièges plus lourds.

(Photo PC)



REPRODUCTIONS PARFAITES — Un serpent à sonnettes qui crache et fait entendre un bruit qui donne le frisson est au nombre des 142 reproductions d'animaux d'une réalisme des plus frappant et qui font partie d'une nouvelle collection au Musée royal d'Ontario, à Toronto. Seuls des yeux entraî-



nés peuvent discerner qu'il s'agit là non pas de reptiles véritables mais de simples reproductions placées dans un habitat naturel. Ces modèles presque parfaits, fabriqués en caoutchouc ont nécessité de nombreuses heures de travail.

(Photo PC)



Le soprano Marguerite Gignac

L'Association des parents des élèves de la Maison Jeanne-d'Arc présente, jeudi soir, à 8 h. 30, à la salle académique, le soprano canadien Marguerite Gignac, dans un recital de chant. Madame Francis Lacoste, épouse de l'ambassadeur de France, a accordé son patronage à cette manifestation.

Pour ce concert, le talentueux soprano a choisi un programme des plus variés. Les mélomanes entendront Marguerite Gignac se faire l'interprète des œuvres suivantes:

Mlle Lorna Guénette est choisie reine du carnaval de Maniwaki

MANIWAKI (DNC) — Mlle Lorna Guénette, de Maniwaki, a été choisie reine des sports et du carnaval, vendredi. Elle s'est méritée 1,936 voix.

C'est dimanche après-midi qu'elle sera couronnée reine des sports par Gilles Archambault, lauréat du trophée Gilles-O. Julien.

Les deux princesses élues sont: Mlle Evelyn Lefebvre, qui a remporté 1,477 suffrages, et Mlle Huguette Beaulieu, 1,437. Même si elle ne se mérite aucun honneur, Mlle Gisèle Gauvreau, de Lytton, s'est méritée 1,155 votes.

Le couronnement de la reine du carnaval et des deux princesses aura lieu mercredi soir à 9 heures, à l'hôtel Maniwaki. Le jury était composé du pré-

Garçonnet de 11 ans retrouvé sain et sauf

Un garçonnet âgé de 11 ans, Maurice Gascon, fils de M. Donat Gascon, 316, rue Saint-Rédempteur, Hull, qui était porté disparu de la demeure de ses parents depuis 8 h. 30 vendredi matin a été retrouvé sain et sauf vers 6 heures du soir, le même jour, à Breckenridge, à environ 15 milles de Hull.

Le jeune Gascon, élève en 5e année à l'école Reboul, avait quitté comme d'habitude la maison paternelle pour se rendre à ses classes. Il a apparemment changé d'idée en cours de route pour aller à pied visiter une sœur aînée, Mme Beverley Moore, de Breckenridge.

M. Donat Gascon, ne voyant pas revenir son fils pour dîner, commença à s'inquiéter et à faire quelques recherches personnelles. Vers 3 heures de l'après-midi, il alertait la Sûreté municipale de Hull ainsi que le poste de radio CFCH.

A l'heure du souper, Mme Beverley Moore téléphonait à M. Gascon pour le rassurer et l'informer que le garçonnet était rendu chez elle, quelque peu affamé, n'ayant pris que son déjeuner le matin.

"J'ai eu bien peur et je me suis réellement inquiété de la disparition heureusement temporaire de mon fils," déclare M. Donat Gascon. Je remercie la Sûreté municipale de Hull et tous ceux qui ont fait des recherches pour rejoindre mon enfant qui s'est apparemment ennuyé de sa sœur à Breckenridge."

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce dans les pages du "Droit". — Tél.: CE. 6-7431

Des Martiens sur notre planète?

PORT DALHOUSIE, Ontario (PC) — L'astronome amateur Cyril S. Rickers, 68 ans, ne croit pas fermement aux soucoupes volantes, mais il est convaincu de l'existence des OVNI — objets volants non identifiés.

Quoiqu'il n'ait pas le terme "soucoupe volante", il dit être convaincu que des appareils provenant d'autres planètes visitent la terre.

De nombreux atterrissages ont eu lieu au Canada, a-t-il soutenu au cours d'une entrevue, ajoutant que plusieurs personnes ont été témoins de quelques-uns de ces atterrissages dont les plus récents eurent lieu à Galt, Ont., et sur l'île Vancouver.

En tant que directeur régional d'un organisme qui s'appelle le groupe Adamski, M. Rickers passe une grande partie de son temps libre à donner des conférences aux associations de cette région, développant sa théorie au sujet des visites interplanétaires.

Visiteur de Vénus
Les membres du groupe, fondé par l'astronome californien George Adamski, échangeant les renseignements qu'ils possèdent sur les voyages dans l'espace interplanétaire et sur les visiteurs extra-terrestres. M. Adamski a lui-même pris plus de 300 photographies d'appareils provenant d'autres planètes et a déjà rencontré un visiteur venant de Vénus au moment où il descendait de son appareil; c'est du moins ce qu'a déclaré M. Rickers.

Les membres du groupe Adamski prétendent posséder des renseignements de première main au sujet des visiteurs venant d'autres planètes et M. Adamski prétend avoir parlé avec des Martiens et des habitants de Vénus qui vivent présentement sur terre.

"Ils sont pacifiques," a dit M.

Rickers à son auditoire. Les Martiens et les habitants de Vénus nous ressemblent tous physiquement."

Il ne se sent pas pour observer les agissements des Terriens bien qu'ils semblent inquiets de l'effet, dans l'espace interplanétaire, des explosions nucléaires faites sur terre.

"Plusieurs ont conclu, après des études approfondies sur la question, que Vénus, Mars, Saturne et peut-être même la Lune étaient habitées."

Cinq objets
Ancien surveillant d'appareillage électrique, M. Rickers dit qu'il étudie l'astronomie depuis près de 50 ans. Avec son télescope de neuf pouces il a vu cinq objets volants non-identifiés, et le plus récent est apparu en février 1959 et se faisait remarquer par ses trois lumières placées à égale distance l'une de l'autre et qui ont brillé pendant près de cinq minutes.

M. Rickers dit que depuis des siècles on voit des objets étranges dans le ciel et que ces apparitions ont toutes été notées et que certaines sont même mentionnées dans la Bible.

Il a dit qu'un scientifique canadien bien connu, spécialisé en électronique, a déchiffré des messages parvenant de Mars et d'autres planètes et proclamant tous la croyance en Dieu.

M. Rickers dit qu'il est certain que le public accepterait de croire à l'existence d'appareils interplanétaires si les gouvernements du Canada et des États-Unis consentaient à publier les renseignements que l'astronome amateur croit qu'ils possèdent. Mais, soutient M. Rickers, ils gardent le silence de peur de causer une panique ou de faire rire d'eux à tel point qu'ils perdraient leurs élections.

Entre temps M. Rickers continue de faire le guet dans cette ville sise près de St. Catharines, des ailes à vos rêves. Parmi eux il y a trois grands tours du monde via SAS, Swissair et Northwest Orient.

Pour un paiement initial de \$235, vous pouvez sauter à bord d'un avion et visiter durant 40 jours l'Europe, le Moyen-Orient et l'Orient. Comme point de départ, on peut choisir Copenhague ou Lisbonne, et se diriger ensuite sur Rome et Athènes, les grandes capitales de la culture occidentale.

Au Caire une caravane du désert nous transporte à dos de chameau jusqu'aux Sphinx, ces gardiens soucieux de la vallée du Nil. Puis on visite les grandes villes de l'Inde — Delhi, Agra, Bénarès, Calcutta. Il y a là des marchés flottants, des barges royales, des canaux exotiques comme à Bangkok et des mélodies plaintives qu'on entend dans les cafés de Manille.

A Hong-Kong, on "négocie" avec les commerçants des bazars, on visite le port de Kowloon en bateau et pour terminer en beauté, on file sur le Japon qui veut dire: Tokyo, Nikko et Kyoto.

Le voyage qui dure 55 jours offre tout cela, et Istanbul, Tel Aviv et Jérusalem en plus; les mausolées de Sikandra, les danses de singes de Bona, et Djakarta, Singapour, et la romantique Macao. Le voyage de 57 jours suit le même circuit mais en sens inverse. On part des Indes, on visite le Japon, Harbin, Yokohama, Enoshima, Miyazaki, Atami et Kyoto, puis on arrive à Copenhague, la capitale joyeuse de l'Europe septentrionale.

(Photo Champlain Marcell)

L'industrie de la pêche périlite dans le Nord

HAY RIVER, T.N.O. (PC) — L'industrie de la pêche commerciale sur le Grand lac des Esclaves, industrie importante dans les Territoires du Nord-Ouest depuis la construction de la route Mackenzie, tire lentement à sa fin.

Les ennemis de cette industrie sont un marché qui diminue constamment, des coûts qui augmentent et des gains financiers minables.

Le merlan, l'aiglefin et la truite, amenés de ce port de la rive sud le long de la route Mackenzie jusqu'à Edmonton, sont expédiés aux marchés américains de Chicago, de Détroit et de New York.

Du fait qu'il n'y a pas d'installations de réfrigération à Hay River, le poisson doit être expédié directement au marché, quel que soit le prix offert. Les acheteurs américains sont au contraire de la chose et en profitent pour diminuer leurs prix. Cette année, le merlan et l'aiglefin se vendent 15 cents la livre et la truite, 17 cents la livre.

En 1957 il y avait six compagnies qui étaient installées sur le lac de 10,700 milles carrés, l'année suivante il n'y en avait plus que cinq. L'an dernier, elles étaient quatre et cette année il n'en reste plus que deux, et elles perdront probablement toutes deux de l'argent.

Concurrence supplémentaire
En plus de la hausse des coûts d'expédition et de la

baisse de demande de poisson aux États-Unis, voilà maintenant que vient s'ajouter le problème de la concurrence albertaine, car cette province a récemment ouvert plusieurs de ses grands lacs à la pêche commerciale d'hiver.

La pêche d'hiver est en soi une entreprise coûteuse et risquée. La saison en cours s'est ouverte le 1er décembre et déjà deux bombardiers — tracteurs avec des cabines munies de hublots et sur lesquels les skis remplacent les roues avant — ont coulé au fond du lac. Les occupants des deux véhicules ont réussi à s'échapper dans les deux cas.

En hiver, le lac prend l'aspect d'un vaste désert sur lequel des chenilles noires — les bombardiers — rampent. Souvent le mercure y descend à 40 sous zéro et les pêcheurs n'ont que des cabanes de cinq pieds par 12 pour s'abriter.

Un grondement terrible dénote un craquement dans les glaces épaisses. Il arrive que le bris ait 10 pieds de large et six milles de long ce qui sépare parfois les pêcheurs de la rive. Ces interstices sont doublement dangereux quand le vent les recouvre de neige, les rendant invisibles.

Peu d'autres emplois
Mais la pêche est le gagne-pain presque unique et c'est pourquoi les 142 hommes de la région de Hay River étaient contents de s'aventurer sur la glace le 1er décembre, quoique le travail soit rude.

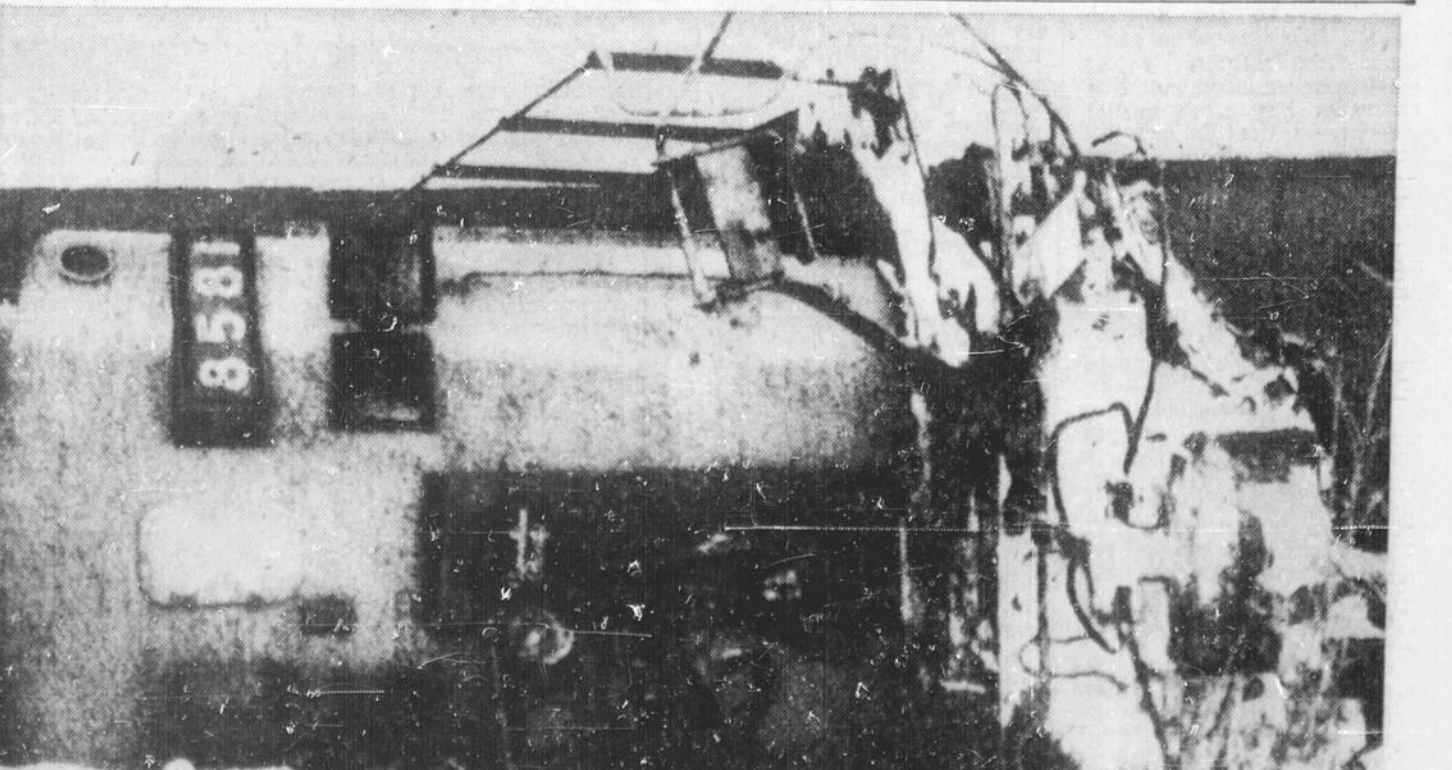
Ces hommes vivent dans les cabanes et chaque jour vont percer des trous à travers lesquels ils plongent leurs filets de 5 à 12 pouces. Et chaque jour, les bombardiers parcourent des sentiers mornes et plats pour apporter de la nourriture et autres approvisionnements aux pêcheurs et retourner avec un chargement de poisson.

Quand un des bombardiers coula à l'embouchure de la Mackenzie son conducteur — dans des vêtements transis — dut marcher deux milles pour se rendre à Big Island où il construisit un feu-de-camp. Le lendemain, un avion de secours vint



EPERVIER RECUEILLI DANS LA NEIGE — M. Aimé Turpin, 390, rue Donald, Eastview, est resté tout ébahi lorsqu'il aperçut cet épervier piquier tête prestée dans un banc de neige. L'épervier est un oiseau qu'on trouve assez communément en été, mais très rarement en hiver. M. Turpin lui a aménagé une cage de fortune pour le conserver dans la cage jusqu'au printemps après quoi il lui redonnera sa liberté.

(Photo Champlain Marcell)



DERAILEMENT A PRESCOTT — Les quatre cheminots qui étaient à bord de la locomotive diesel 8581, trainant un convoi de 15 wagons de marchandises du Pacifique-Canadien, s'en sont miraculeusement tirés indemnes bien que cette locomotive ait fait quatre tours complets sur elle-même avant de s'immobiliser dans cette position. Le derailement est survenu près de Prescott, quand le convoi a heurté un lourd camion-remorque. Le chauffeur a été hospitalisé à Kingston. Les 15 wagons ont déraillé.

